

Agression au couteau dans un train en Grande Bretagne
**L'état de santé de l'Algérien
ayant sauvé des vies «suivi de près»**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7328 - SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Air Algérie

**Accord de partage
de code avec
Qatar Airways**

P04



Développement de la filière
de la viande rouge

**Comment
satisfaire
le marché
national ?**

Lire en page 03

P07

ORAN

Walid El Mahdi au SIPA d'Oran 2025

**«Vers des partenariats pragmatiques dans
l'industrie de transformation halieutique»**

Sensibilisation aux dangers des drogues

L'importance de renforcer le rôle de l'université et de l'école

Clôture d'octobre rose à Oran

L'UNFA et la polyclinique «Zohra Benyahia» unissent leurs efforts



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Ministère de la Communication

Bouamama installe le nouveau Secrétaire général



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a procédé, jeudi, à l'installation de M. Lyes Bouriche dans ses fonctions de nouveau Secrétaire général du ministère, en remplacement de M. Redouane Debih, qui a été appelé à d'autres fonctions, indique un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a souhaité la bienvenue au nouveau Secrétaire général, l'invitant à "poursuivre les efforts visant à renforcer les performances des structures

administratives et à améliorer la gestion des aspects organisationnels du ministère, en vue de promouvoir son action institutionnelle, de contribuer à son optimisation et d'atteindre les objectifs stratégiques tracés". De son côté, le nouveau Secrétaire général a adressé ses remerciements au ministre pour la confiance qu'il a placée en sa personne, soulignant "son engagement à œuvrer avec sérieux et responsabilité au service du secteur et du développement de ses performances sur les plans administratif et médiatique".

ANIE

Session de formation au profit des journalistes sur l'acte électoral

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a organisé, jeudi à Alger, une session de formation au profit des journalistes, sous le slogan "La presse au service de l'acte électoral: nécessité de définir les concepts et termes pour un message constructif". A cette occasion, le président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane, a affirmé que cette session s'inscrit dans le cadre "des efforts déployés par l'Autorité pour la promotion de la performance médiatique pendant le processus électoral, et traduit sa volonté de s'ouvrir sur son environnement

extérieur, notamment les médias et les institutions de l'Etat". Cette session a été ponctuée par des interventions d'enseignants et de spécialistes du domaine médiatique, abordant plusieurs axes, notamment "la couverture médiatique des campagnes électorales, entre normes juridiques et règles d'éthique et de déontologie" et "le rôle de la presse dans la moralisation de la vie politique". A cette occasion, les lauréats du prix du meilleur travail de recherche sur la loi électorale algérienne, dans le cadre du concours récemment organisé par l'Autorité, ont été distingués.

Ambassade d'Algérie à Doha

Le président du Conseil de la nation inaugure la section consulaire



Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a inauguré, jeudi, la section consulaire de l'ambassade d'Algérie à Doha (Qatar), a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Lors d'une visite au siège de l'ambassade d'Algérie à Doha, accompagné du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, M. Nasri a inauguré la section consulaire réaménagée, en présence de membres de la communauté nationale établie au Qatar, précise le communiqué. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le

président du Conseil de la nation a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui, a-t-il dit, "attache un intérêt particulier à la communauté nationale à l'étranger, à laquelle il a consacré plusieurs mesures permettant à ses membres de maintenir le lien avec la mère patrie". Nasri a appelé, dans ce sens, les membres de la communauté nationale à être les meilleurs ambassadeurs de leur pays, les exhortant, par la même occasion, à "adhérer à la démarche de l'Algérie victorieuse".

Air Algérie

Ouverture de deux nouvelles lignes entre Alger, Nantes et Strasbourg

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé jeudi, dans un communiqué, l'ouverture de deux nouvelles lignes reliant Alger à Nantes et Strasbourg (France). La vente des billets pour ces nouvelles destinations débute dès aujourd'hui, tandis que les premiers vols sont programmés à partir du 1er décembre prochain, indique la même source. A travers cette initiative, Air Algérie réaffirme sa volon-

té de se rapprocher davantage de sa clientèle, en Algérie comme à l'étranger, et de répondre aux attentes de la diaspora algérienne, en poursuivant l'expansion de son réseau et en diversifiant ses offres de voyage, précise le communiqué. Air Algérie a invité les voyageurs à se rapprocher de ses agences commerciales ou contacter son centre d'appel au numéro 3302 pour toute information complémentaire.

Prix de l'ONU pour le développement durable dans les villes

Alger dans le top 5 et avance vers l'objectif d'une capitale moderne

Alger a reçu le Prix de l'ONU pour le développement durable dans les villes pour l'année 2025 "Shanghai Award", en reconnaissance de ses efforts en matière de développement urbain durable, a indiqué un communiqué des services de la wilaya, précisant que la capitale algérienne figure parmi les cinq villes les plus engagées au monde en faveur du développement durable. Le Prix a été re-

mis au chef de cabinet, Abderrahmane Rouabhi, en qualité de représentant du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, et ce, lors d'une cérémonie organisée à Bogota (Colombie), à l'occasion de la Journée mondiale des villes. Cette distinction vient "récompenser les efforts déployés par la wilaya d'Alger en matière de développement urbain durable", souligne le communiqué, ajoutant que ces efforts "lui

ont valu d'être classée, par l'ONU, parmi les villes qui avancent résolument vers l'objectif d'une capitale moderne, inclusive et durable à l'horizon 2030". Ces efforts passent par "la mise en œuvre des projets de la vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale et les réalisations concrètes dans les domaines des infrastructures environnementales, de la transition écologique, de la gestion des risques

et des catastrophes naturelles, de la préservation du patrimoine culturel, du renforcement de l'attractivité touristique, du soutien à l'innovation et à la transition numérique, et du logement décent", explique la même source. Alger a été sélectionnée parmi 85 villes de 33 pays, aux côtés de Médine (Arabie saoudite), de Bogota (Colombie), d'Espoo (Finlande) et d'Incheon (Corée du Sud), selon le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Développement de la filière de la viande rouge

Comment satisfaire le marché national?

Par B.Habib

C'est la question cruciale à même de permettre de répondre à une demande nationale en viandes rouges sans cesse accrue. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Yacine Oualid, a tracé sa feuille de route. Pas moins de cinq nouvelles mesures sont à présent instaurées. Un plan ambitieux a été mis en place par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, qui consiste à la valorisation de l'élevage et la production du cheptel local pour réduire les importations tout en garantissant la sécurité alimentaire et stabiliser les prix des moutons notamment pendant les célébrations des fêtes sacrées. Tout compte fait, un dernier recensement national fait état d'un recul significatif en cheptel local évalué à quelque 21 millions de têtes dont 17, 5 millions de moutons alors que parmi les 13 millions de têtes de brebis sommairement essentielles à la reproduction, il y en a des centaines qui seraient abattues illégalement ces dernières années ce qui aurait impacté le potentiel productif national. Cette situation s'est aggravée par la sécheresse qui a réduit sensiblement les pâturages et entraîné une pénurie des fourrages. Comment donc rattraper ce déficit ? Par quels mécanismes préserver l'élevage et par conséquent augmenter les capacités nettes de la filière des viandes rouges sans recou-

rir à l'importation onéreuse ? Le jeune ministre de l'agriculture s'est entretenu avec des responsables de la Chambre nationale d'agriculture sur les mesures visant à développer la filière de la viande rouge et à renforcer ses capacités pour répondre aux besoins du marché national. Les discussions ont eu lieu mardi, sous la supervision de Yacine Oualid, lors d'une rencontre organisée par la Chambre nationale d'agriculture. Cette réunion était consacrée à l'examen de l'état actuel et des perspectives de la filière de la viande rouge, avec la participation de représentants d'éleveurs de différentes wilayas du pays, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) et du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA). Selon l'autorité de tutelle, la rencontre a été une occasion de dialogue franc et constructif sur les moyens de soutenir cette filière vitale et de renforcer ses capacités à satisfaire les besoins du marché national. Au cours de la réunion, les participants ont présenté une série de propositions concrètes, conduisant à un accord sur plusieurs mesures visant à améliorer et développer la performance de la filière, dont les plus importantes sont la fourniture de fourrage et ajustement des prix du son blé, ainsi que la mise à disposition d'orge. Le renforcement des services vétérinaires par l'augmentation du nombre de laboratoires, l'améliora-

tion de la prise en charge des épidémies et la fourniture des vaccins nécessaires. Le soutien social aux éleveurs en assurant la couverture sociale, les mécanismes d'assurance et l'indemnisation contre la sécheresse Et la transition vers la numérisation par l'identification électronique du troupeau et l'utilisation des technologies modernes pour le suivi du bétail et l'organisation des programmes de soutien. Dans ce contexte, la même source a souligné que cette rencontre témoigne de la volonté du ministère d'accompagner les éleveurs et d'écouter leurs préoccupations, dans le but de bâtir un système de production nationale solide et durable dans le domaine de la viande rouge. En somme, les réformes engagées par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, sous la direction de Yacine Oualid, traduisent une volonté ferme de restructurer la filière de la viande rouge et d'en faire un pilier de la sécurité alimentaire nationale. En parallèle, la décentralisation de la gouvernance agricole et la création de pôles régionaux de production renforcent la dynamique locale. Ces mesures ambitieuses s'inscrivent dans la vision du président Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire la dépendance aux importations et à positionner l'Algérie comme un acteur producteur et exportateur de viandes rouges à moyen terme. Une étape décisive vers une agriculture moderne, efficiente et souveraine.

Questions orales à l'APN

Pour la formation et la spécialisation des Magistrats

Par Nadira FOUAD

La spécialisation des magistrats de l'ordre judiciaire ordinaire et des magistrats de l'ordre judiciaire administratif, un volet qui est dans la ligne de mire des justiciables et des robes noires, a focalisé l'attention du garde des sceaux, jeudi dernier, lors d'une séance plénière consacrée au jeux questions-réponses entre députés et membres du gouvernement. Ceci rentre évidemment dans le cadre des mécanismes de contrôle sur les activités du gouvernement soit dans le cadre de la relation Exécutif - législateur. En effet et acculé par cette problématique de spécialisation des magistrats dans le traitement de certains dossiers lourds et des affaires scabreuses, Lotfi Boudjemaa a précisé devant les députés que pas moins de 90% des magistrats exerçant dans les tribunaux administratifs ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le contentieux administratif, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. L'orateur est resté catégorique puisque cette spécialisation est un vrai casse-tête que "les élèves magistrats de l'Ecole supérieure de la magistrature suivent, pour leur part, une formation recouvrant des matières essentielles dans les domaines connexes". Il renchérit devant les présents dans un hémicycle quasi vide que son département avait en effet "adopté, depuis l'an 2000, un programme de formation continue qui a concerné toutes les catégories de magistrats". Le garde des Sceaux res-

te convaincu du bien-fondé de ses réponses. Il promet cependant que les projets de statuts des personnels des greffes et des personnels pénitentiaires sont en cours de finalisation. Selon ses réponses, les dernières retouches, pour la finalisation des dits projets, étaient apportées aux projets de statuts des personnels des greffes de juridictions et des personnels pénitentiaires, lesquels projets seront transmis au Secrétariat général du Gouvernement dans les prochains jours. Ces projets seront ensuite exposés au niveau du Conseil du gouvernement et celui des ministres avant d'atterrir au niveau des deux chambres parlementaires pour examen, débats puis adoption. Sur la Stra-

tégie nationale de lutte contre la drogue mise en place conformément aux orientations du président Tebboune, pour éradiquer ce phénomène, le garde des Sceaux a rappelé que la loi adoptée dans ce cadre comprenait des dispositions aussi bien préventives que coercitives. Parallèlement aux campagnes de sensibilisation et à l'accompagnement des toxicomanes, ajoute le ministre, "les peines contre les narcotrafiquants ont été durcies, notamment à travers l'activation des dispositions relatives à la réclusion à perpétuité et à la peine capitale". Le milieu scolaire où il y a un risque de propagation de ce fléau de la drogue est inscrit dans les priorités de plusieurs départements.

Réunion du Gouvernement

Examen de projets de décrets exécutifs et des communications relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de deux projets de décrets exécutifs s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention des stupéfiants, ainsi que de communications relatives aux secteurs de la Santé et du foncier agricole, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 5 novembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après: Dans le prolongement des travaux de la réunion du Gouvernement du 22 octobre 2025, le Gouverne-

ment a poursuivi l'examen des deux projets de décrets exécutifs fixant, respectivement, les conditions et les modalités de dépistage de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes dans les établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, ainsi que les conditions et les modalités de prévention de l'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes lors du recrutement dans les secteurs public et privé. Pour rappel, ces deux projets de décrets exécutifs, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise œuvre de la stratégie nationale de prévention des stupéfiants et des substances psychotropes 2025-2029, visent à consolider la protection de nos enfants et

jeunes, ainsi que les milieux professionnels, de ce fléau. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la réorganisation de l'investissement du secteur privé dans le domaine de la santé. A cette occasion, il a été mis en exergue le potentiel croissant du secteur privé, son encadrement par un dispositif législatif et réglementaire incitatif, ainsi que son évolution continue. Il a été également souligné l'intégration de l'investissement privé dans la stratégie nationale de santé et les mesures engagées par les pouvoirs publics pour encourager et accompagner son développement, dans une logique de complémentarité avec le secteur public.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La spécialisation des magistrats pour une meilleure justice

La spécialisation des magistrats ou des juridictions spécialisées et des tribunaux ne serait pas une mauvaise idée si l'on devait s'engager à rendre la justice plus coule...elle en serait encore meilleure si cette politique de spécialisation touchait également les auxiliaires de justice, notamment les avocats... La vie se complique au fur et mesure que le pays avance vers l'avenir où la démographie se développe et avec les affaires, les contentieux et les conflits sociaux se multiplient... toutes ces mutations qui s'imposent à nous et contre notre gré, vont exiger des adaptations avec les nouvelles données sociétales ...ainsi, le corps judiciaire national devait s'accommoder aux choses nouvelles drainées dans son sillage par les différents aspects du développement de la société algérienne. La société algérienne d'il y a 50 ans, avec 12 millions d'habitants n'est plus la même, avec celle de nos jours comptant quatre fois plus le nombre des habitants. Tout a changé, y compris la façon d'appréhender l'existence et surtout les mentalités. Ça fait déjà beau de voir un tribunal commercial, c'est-à-dire chargé à statuer dans les litiges commerciaux, ouvrir ses portes à l'endroit de l'ancien tribunal de première instance de la Sénia, alors que les contentieux commerciaux étaient statués au niveau d'une simple section parmi d'autres au niveau du premier degré. Le caractère très actif et la nature hyper-animée des tractations commerciales a exigé cette «autonomie juridictionnelle» des affaires ayant trait à l'activité commerciale qui aurait horreur des reports et des autres aspects bureaucratiques caractérisant les tribunaux. La spécialisation des avocats est également exigée... Le superman des avocats ne peut pas embrasser toutes les lois et tous les codes spécialisés du corpus judiciaire national. Un avocat spécialisé - par exemple - dans le code de la famille, un autre dans le foncier etc.. Cela permettrait une plus grande maîtrise et une connaissance profonde du métier de défenseur des droits bafoués... Ainsi, nous souhaitons que ce genre de réformes visant une justice plus expéditive et sûrement moins languissante soient adaptées et démocratisées à tous les secteurs vitaux de la république. Nous sommes comme l'on dit avec notre jargon simplifié, à «l'époque de la vitesse»...toute la planète est en train de courir à une vitesse aveugle...la concurrence est partout maîtresse des lieux. Une petite panne de rien du tout, pourrait vous mettre hors du circuit.. C'est-à-dire, vous êtes «out» comme disent les anglo-saxons.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Poisson algérien, l'heure du nouveau

Le poisson, jadis symbole de la simplicité des tables populaires, est en passe de redevenir un produit accessible à tous. C'est, en somme, le pari du gouvernement algérien: faire de la mer un levier de sécurité alimentaire et de développement durable. Et à voir la dynamique à l'œuvre dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, on peut dire que la modernisation n'est plus une promesse, mais une feuille de route. «Il est temps de franchir le cap d'une pêche artisanale vers une pêche pleinement professionnelle», déclare Badreddine Benali, directeur des programmes d'investissement à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture. La vision est claire: valoriser les ressources maritimes tout en diversifiant la production grâce à l'aquaculture. Car si la pêche en mer se raréfie, les bassins d'élevage, eux, s'ouvrent sur des perspectives nouvelles. Le tilapia rouge, poisson d'eau douce à la chair tendre et bon marché, devient le symbole de cette transition. L'État vise 4 000 tonnes de production dans les trois ans, soutenu par un programme qui couvrira treize wilayas et produira 45 millions d'alevins. L'effort est aussi budgétaire. Le ministre Yacine El-Mahdi Oualid rappelle que le projet de loi de finances 2026 accorde plus de 7,5 milliards de dinars au secteur, assortis de mesures incitatives: bonification de 50 DA par kilo produit, exonérations fiscales et crédits bonifiés. Autre tournant: l'autorisation d'importer des navires industriels de moins de 15 ans, un assouplissement majeur pour moderniser une flotte composée à 60 % de barques artisanales. Objectif: hisser l'Algérie dans la pêche hauturière et renforcer sa présence sur les marchés régionaux. Mais la modernisation ne se limite pas aux quais. Une entreprise publique, placée sous la tutelle de l'ONAB, sera bientôt créée pour collecter, commercialiser et promouvoir les produits de la pêche et de l'aquaculture. Une première. «Cette structure permettra de soutenir les petits producteurs et d'assurer une meilleure traçabilité», souligne Miloud Triaa, directeur général de la pêche. Le numérique, via une plateforme nationale, viendra compléter le dispositif pour fluidifier les échanges et réduire les marges excessives entre port et consommateur. C'est dans ce climat d'ouverture et d'ambition que s'ouvre le SIPA 2025 à Oran, véritable vitrine de l'économie bleue. Plus de 180 exposants venus de 17 pays, dont Oman et le Japon, débattront de durabilité, d'innovation et de partenariats. L'Agence japonaise JICA y présentera son projet de récifs artificiels, symbole d'une pêche artisanale repensée, durable et participative. Sous la houle des réformes et le souffle de la modernité, l'Algérie trace son sillon dans l'économie bleue.

Produits pharmaceutiques

Saidal projette de réaliser des unités de production dans trois wilayas du Sud

Le groupe public Saidal projette de réaliser de nouvelles unités de fabrication de produits pharmaceutiques dans trois (3) wilayas du Sud, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à renforcer l'industrie pharmaceutique, a annoncé jeudi le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri. Lors d'une séance de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Toufik Guezout, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Koudri a précisé que le groupe Saidal projetait de créer de nouvelles unités de fabrication de produits pharmaceutiques à Ouled Djellal, Ouargla et Tamanrasset. Il a ajouté que son département, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), s'employait à encourager l'établissement de projets dans les wilayas

de l'intérieur, les nouvelles wilayas et celles du Sud, où le foncier destiné à l'investissement est disponible, dans le but de créer des emplois au profit des habitants de ces régions. Cette démarche, souligne-t-il, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe visant la réalisation de certains de ses projets dans les wilayas du Sud, ainsi que dans le cadre du plan d'action du secteur de l'industrie pharmaceutique, qui repose sur le renforcement de la production des matières premières entrant dans la fabrication de médicaments, notamment ceux destinés au traitement du diabète, du cancer et des maladies cardiaques, ainsi que des antibiotiques. Plusieurs projets stratégiques en cours de réalisation devraient entrer en service d'ici fin 2026, ce qui marquera alors une "évolution qualitative" pour l'industrie pharmaceutique en Algérie, a-t-il dit.

Ministre omanais de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau

Vers une coopération économique plus dynamique avec l'Algérie

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, Saoud bin Hamoud Al-Habsi, a affirmé, jeudi à Oran, que la coopération économique entre son pays et l'Algérie entre dans une phase plus dynamique, axée sur des projets d'investissement concrets. En marge de la 10ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", le ministre omanais a déclaré que la participation de son pays en tant qu'invité d'honneur à cette manifestation représente la continuité d'un partenariat économique croissant avec l'Algérie, lequel a pris un nouvel élan à la suite des accords bilatéraux signés en 2025. Al-Habsi a rappelé que les accords conclus lors de la visite du Sultan Haitham ben Tariq en Algérie, en mai 2025, ont marqué "un

tournant économique majeur", notamment avec la signature de deux programmes exécutifs et d'un mémorandum d'entente dans les domaines agricole et halieutique. Le ministre a souligné que le développement de projets d'investissement conjoints constitue désormais une priorité économique pour les deux pays, ajoutant que des discussions sont en cours pour la création d'une société omano-algérienne spécialisée dans la fabrication d'équipements agricoles et maritimes et le développement de projets d'aquaculture. Il a ajouté que la coopération pourrait également s'étendre à des domaines tels que le contrôle de la qualité des produits, le développement des technologies de production et l'échange d'expertises en agriculture désertique, des projets qu'il a qualifiés de "hautement rentables", ca-

pables de générer des emplois et d'accroître les capacités productives des deux pays, tout en renforçant leur sécurité alimentaire. Al-Habsi a également souligné que l'Algérie est un partenaire économique majeur en Afrique du Nord, précisant que le Sultanat d'Oman tient à élargir ses projets d'investissement dans les secteurs maritime et agricole avec elle. Selon lui, le salon "SIPA 2025" constitue une plateforme concrète pour établir des partenariats et identifier les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays. Enfin, le ministre a rappelé que le secteur halieutique omanais est devenu une source importante de valeur ajoutée, grâce à une chaîne de production intégrée couvrant la pêche, l'aquaculture, la transformation, l'exportation et la commercialisation.

Air Algérie

Accord de partage de code avec Qatar Airways

Par Nadira F.

À partir du 10 Novembre 2025, les voyageurs algériens et clients d'Air Algérie pourront désormais voyager via la compagnie qatarie, à la faveur d'un accord, dans la perspective d'étendre son réseau vers d'autres destinations. Cet accord a été conclu entre les deux compagnies Air Algérie et Qatar Airways pour voyager sur les vols de Qatar Airways à destination de Kuala Lumpur en Malaisie. Une destination très prisée par les touristes algériens, et à Hong-Kong et Mascate au Sultanat d'Oman. En effet, un Partenariat entre Air Algérie et Qatar Airways pour le partage de code vient d'être scellé par un accord commun dans un réseau international plus étendu qui permettra à la compagnie aérienne nationale plus d'élargissement de ses dessertes vers les destinations les plus convoitées et ce à la faveur de la signature d'un accord de partage de code (codeshare) avec la compagnie Qatar Airways. Cet accord contribue-

ra à l'élargissement de son réseau international vers de nouvelles destinations touristiques ou autres au Moyen-Orient et en Asie, l'Indonésie et autres destinations. Par ailleurs, la plus florissante compagnie Qatar Airways bénéficiera, incessamment de dessertes de 06 destinations sur le réseau domestique algérien, opérées par Air Algérie, et que sont Constantine, Oran, Annaba, Tamanrasset, Tindouf et Timimoun, via le hub de l'aéroport international d'Alger. Selon le communiqué d'Air Algérie, la vente des billets pour ces nouvelles destinations vers l'Asie sera désormais opérationnelle dès lundi 10 novembre 2025, note le communiqué de la compagnie algérienne. Voilà une aubaine puisque le premier vol en codeshare est prévu pour le 15 novembre 2025. A cet effet, le chef de la division commerciale d'Air Algérie, Samy Elkarim Boutemadja, fait

état "d'un accord de partage de code avec Qatar Airways permettra à Air Algérie de renforcer son positionnement au Moyen-Orient et en Asie, tout en promouvant les voyages vers l'Algérie". De son côté, le directeur commercial de Qatar Airways, Thierry Antinori, a estimé que ce partenariat "consolidera la présence de Qatar Airways sur les marchés africains et offrira une expérience de voyage plus fluide vers le Moyen-Orient et l'Asie". Ce nouvel accord, appelé à être renforcé par l'ajout d'autres destinations, s'inscrit dans la stratégie de développement et d'expansion internationale d'Air Algérie, visant à accroître son réseau et surtout à l'amélioration de la qualité de ses services pour une prestation de service efficace pour les voyageurs qui ne cessent de se plaindre par rapport à cet aspect des retards des vols.

ATAF 2025

Adhésion de l'Algérie au «Réseau des femmes en fiscalité»

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'adhésion de l'Algérie au "Réseau des femmes en fiscalité" (AWITN), relevant du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), et ce à l'issue de la signature d'un protocole de coopération par le directeur général des impôts, Djamel Hanniche, en marge des travaux de l'ATAF 2025 organisé en Algérie. Selon la DGI, cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à renforcer le rôle de la femme dans le secteur financier et fiscal et à soutenir les efforts de coopération régionale et internationale dans ce domaine. Cette adhésion constitue également une consécration des efforts nationaux visant à autonomiser la femme et à garantir sa participation active au développement de l'administration fiscale du pays. Lancé en mars 2021,

l'AWITN se veut une initiative de l'ATAF visant à autonomiser les femmes travaillant dans le domaine fiscal à travers le continent, et à remédier à leur faible représentation dans les postes de direction et dans l'élaboration des politiques. La DGI a souligné que l'adhésion de l'Algérie à cette initiative reflète son engagement à soutenir les compétences féminines nationales et à leur offrir davantage d'opportunités pour contribuer aux efforts de développement et de modernisation de l'administration fiscale, appelant à encourager les femmes œuvrant dans ce secteur à tirer parti des opportunités offertes par ce réseau régional. L'Algérie abrite, du 4 au 7 novembre courant, les réunions annuelles de l'ATAF-2025, au CIC "Abdelatif-Rahal" à Alger, sous le slogan "Adoption d'approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables".

Contrôle de conformité des véhicules Elargissement de l’opération à Boumerdès, Tipaza et Médéa

Les citoyens résidant dans la wilaya d'Alger peuvent désormais effectuer le contrôle de conformité de leurs véhicules au niveau des wilayas de Boumerdès, Tipaza et Médéa, et ce, pour améliorer les conditions d'accueil et alléger la pression sur les services des mines de la capitale, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des dispositions de l'instruction interministérielle du ministère des Hydrocarbures et des Mines et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, relative à «l'élargissement des prérogatives des ingénieurs des mines dans ces wilayas», ainsi qu'à «l'amélioration du service public et à la simplification des procédures administratives au profit des citoyens», précise la même source. Il s'agit également d'une étape «complémentaire aux projets numériques modernes lancés par le ministère, à

l'instar de la plateforme «Markabati DZ» dédiée à la prise de rendez-vous en ligne pour le contrôle de conformité des véhicules, permettant ainsi aux citoyens de fixer un rendez-vous et de consulter aisément la liste des documents requis», selon le communiqué. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, mise en œuvre conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser le service public et à améliorer la qualité des services. L'objectif consiste en outre à «améliorer les conditions d'accueil des citoyens et à alléger la pression sur les services des mines de la wilaya d'Alger, à travers une meilleure répartition du volume de travail et un traitement plus rapide des dossiers, dans un cadre de transparence et de fluidité ». Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de «l'élargissement des prérogatives des ingénieurs des mines dans les wilayas

voisines de la capitale, ce qui permet d'assurer un service public efficace et accessible, répondant aux attentes des citoyens en matière de gestion moderne et rapide». Les citoyens souhaitant effectuer le contrôle de conformité de leur véhicule sont invités à se présenter auprès du service des mines de l'une des wilayas mentionnées, munis du dossier complet du véhicule et d'un certificat de résidence délivré par l'une des communes de la wilaya d'Alger. Après l'opération de contrôle et la réception du PV de conformité (Annexe 1), le dossier final devra être déposé auprès de la commune de résidence dans la wilaya d'Alger pour finalisation des procédures d'immatriculation. Les citoyens peuvent consulter la plateforme numérique via le lien: <http://www.markabatidz.energy.gov.dz>, pour plus d'informations sur les procédures à suivre ou pour réserver rendez-vous en ligne pour le contrôle de conformité, conclut la même source.

Gendarmerie de Tiaret Saisie d’importantes quantités de drogues et de comprimés psychotropes



Les services de la Gendarmerie nationale de Tiaret ont saisi d'importantes quantités de drogues et de comprimés psychotropes, et procédé à l'arrestation de plusieurs individus recherchés, et ce, lors de descentes menées dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les bandes de quartiers, indique mercredi un communiqué des mêmes services. Le groupement régional de la Gendarmerie nationale de Tiaret a mené plusieurs descentes en mobilisant l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires, pour assurer la sécurité des citoyens, la protection de leurs biens et la lutte contre la criminalité, précise la même source. Dans ce sillage, des points de contrôle ont été mis en place afin de resserrer l'étau autour des trafiquants et dealers de drogues et de substances psychotropes, ainsi que de lutter contre les bandes de quartiers, ajoute le communiqué. Ces opérations ont permis la saisie d'importantes quantités de drogues, de comprimés psychotropes et de boissons alcoolisées. Sur la base de mandats judiciaires, plusieurs individus recherchés ont également été arrêtés et seront déférés devant les juridictions à l'issue de l'enquête préliminaire pour cambriolage et agression contre les citoyens dans des quartiers populaires, conclut le communiqué.

Trafic de pièces archéologiques Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée à Tébessa

Les éléments de la Brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la sûreté de la wilaya de Tébessa ont démantelé une bande criminelle composée de trois individus spécialisés dans le vol et le trafic de pièces archéologiques, selon un communiqué publié jeudi par la cellule de communication de ce corps constitué. Les suspects ont été arrêtés en possession de 237 pièces de monnaie ancienne, classées en tant que biens protégés en vertu de la loi sur la protection du patrimoine culturel, précise la même source. Les individus interpellés ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Aouinet après finalisation de toutes les procédures légales, conclut le communiqué.

Agression au couteau dans un train en Grande Bretagne L'état de santé de l'Algérien ayant sauvé des vies «suivi de près»

L'état de santé du ressortissant algérien, Samir Zitouni, qui a risqué sa vie pour sauver des passagers dans un train en Grande Bretagne lors d'une agression au couteau, est suivi de près par les représentations diplomatique et consulaire algériennes, a indiqué le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. Contacté par l'APS au sujet de ce ressortissant, M. Chaib a assuré que "l'état de santé de notre concitoyen est suivi de près par nos représentations diplomatique et consulaire à Londres". "Le Consul gé-

néral d'Algérie à Londres, M. Abdelmadjid Amini, a été immédiatement chargé de se déplacer au chevet de la victime algérienne qui se trouve actuellement dans un état critique au niveau de l'hôpital d'Huntingdon situé à 120 km de la capitale britannique", a indiqué le Secrétaire d'Etat. M. Chaib a tenu à saluer "la bravoure et l'héroïsme exceptionnels de notre concitoyen qui a suscité une vague de sympathie, de reconnaissance et d'admiration au niveau de la classe politique et de la société britanniques". "L'élan spontané de notre concitoyen d'apporter son aide et son assistance intrépide à autrui quels

qu'en soient les circonstances et les sacrifices n'est pas étranger aux valeurs algériennes ancestrales de courage, de vaillance et d'humanisme solidement enracinées chez nos compatriotes où qu'ils se trouvent dans le monde", a-t-il souligné. "Notre Consulat général sur place continue à suivre l'évolution de l'état de santé de notre compatriote et reste pleinement mobilisé aux côtés des membres de la famille de la victime et des équipes médicales avec lesquels notre Consul général est personnellement en contact permanent", a-t-il conclu.

Près de la commune d’El Houamed (M'sila) 04 morts et 06 blessés dans un accident de la route

Quatre personnes ont trouvé la mort et six (6) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune d'El Houamed (M'sila), indique un communiqué de la Gendarmerie nationale. Il s'agit, précise la même source, d'une collision entre une voiture de tourisme et

un véhicule de transport en commun sur la route nationale n 46, dans la zone d'El Moudjen, entre la commune d'El Houamed et la circonscription administrative de Boussaâda. Les blessés, atteints de blessures plus ou moins graves, ont été évacués par les services de la Protection civile vers les urgences médica-

les de l'hôpital Rezig-Bachir de Bousaâda, tandis que les corps des personnes décédées ont été déposés à la morgue du même établissement de santé, ajoute le communiqué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances précises de cet accident.

Accidents de la route 10 morts et 231 blessés en 24h

Dix (10) personnes sont décédées et 231 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué ce jeudi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains dans les wilayas d'Alger et Blida, ajoute la même source, faisant état de gênes respiratoires causées à une personne. Les équipes de secours de la Protection civile de la wilaya de Batna sont également intervenues, suite à un incendie provoqué par une explosion de gaz de ville dans un appartement, dans la daïra de Djeddar.

Blida 12 blessés dans un carambolage à Chiffa

Douze personnes ont été blessées à des degrés divers dans un carambolage, survenu mercredi, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest de Blida en direction d'Oran, au niveau de l'échangeur de Médéa, commune de Chiffa, a indiqué un communiqué des services de la Protection civile. L'unité de la Protection civile de Chiffa, appuyée par celles de Mouzaïa, Yahiaoui Benmalek et Bouarfa, est intervenue aux environs de 8h38 sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur de l'échangeur de Médéa (commune de Chiffa), à la suite d'un carambolage impliquant 05 véhicules, un bus, deux camions et deux véhicules touristiques, est-il ajouté de même source. L'accident a causé des blessures plus ou moins graves à 12 personnes, âgées de 20 à 50 ans. Elles ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Frantz-Fanon.

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convient parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

الاستاذ زمري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م ا

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن - مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع أدناه. بناء على طلب من السيد: ملايخ قدور، العنوان: حي الصديقية عمارة 1 وهران. بناء على المواد : 405-406-407-329-322-313-416 و 412 فقرة 04 من ق إ م ا. بلغنا عن طريق النشر : ملايخ عبد الرزاق، العنوان: حي الصديقية عمارة 1 وهران. نسخة من حكم حضوري الصادر بتاريخ 2025/05/05 عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الأسرة رقم الفهرس 2025/02750 رقم الجدول 2025/00190. وأعلمناه بأن أجل الطعن بالإستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته و يمدد أجل الإستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
20.08.2025

الاستاذ زمري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق إ م ا

نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن - مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب : حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع أدناه. بناء على طلب من السيد: قدار عائشة، العنوان: رقم 132 عمارة ايسطو وهران. بناء على المواد : 405-406-407-329-322-313-416 و 412 فقرة 04 من ق إ م ا. بلغنا عن طريق النشر : بوسعيد محمد. العنوان: رقم 132 عمارة ايسطو وهران. نسخة من حكم حضوري الصادر بتاريخ 2024/12/16 عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الأسرة رقم الفهرس 2024/06590 رقم الجدول 2024/04332. وأعلمناه بأن أجل الطعن بالإستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته و يمدد أجل الإستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
20.08.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE
SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع شكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يههم الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418
249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

**Pour Toutes vos
annonces**

**Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél**

041 30 73 41

**ou par
email**

lecarrefourdoran@yahoo.fr

**ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeß - Oran**

Walid El Mahdi au SIPA d'Oran 2025

«Vers des partenariats pragmatiques dans l'industrie de transformation halieutique»

Par B. Habib

L'Algérie vise une autosuffisance halieutique dès 2025 et ce grâce à une production boostée à travers notamment l'aquaculture et des projets d'investissement structurels. Le jeune ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M Yacine Walid El Mahdi, qui s'est vu attribué par le président de la république un portefeuille aussi crucial et stratégique à la fois, à l'objectif d'augmenter la production halieutique nationale et de se lancer dans de nouveaux défis dont celui de la réalisation de partenariats stratégiques avec les pays rompus dans ce domaine. Le Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture, dans sa 10ème édition ouverte du 6 au 9 novembre, augure une réussite totale et se singularise désormais des éditions précédentes par un sens élevé de perception de l'innovation et des partenariats. Ouvert en apothéose jeudi à Oran, au Centre des Conventions (CCO) «Ahmed Bendahmed» par le ministre de l'agriculture en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des micro entreprises, M.Nouredine Ouadah et du DG de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement M.Omar Bekkache, avec comme invité d'honneur de marque, le ministre de l'agriculture du Sultanat d'Oman Saoud Bin Hamoud Bin Ahmed El Habsi. Ce Salon a drainé un monde fou. Il constitue, à juste titre, une opportunité de choix pour relever le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie avec des projets porteurs tournés vers les partenaires étrangers non sans ancrer la participation des entreprises start-ups algériennes. Ce Salon compte 179



exposants de 17 pays, 35 entreprises start-ups algériennes et pas moins de 25 entreprises et investisseurs étrangers du secteur de la pêche et dans l'ensemble de ses segments. Placé sous le haut patronage du président de la république Abdelmadjid Tebboune, ce salon est marqué par une présence «record» en investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers selon les spécialistes. Un Salon qui a vu également la présence de délégations officielles, de grandes organisations internationales comme l'Agence coopération japonaise (GiCA), l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO). Le SG de wilaya représentant officiel au Salon du wali d'Oran, a indiqué, qu'Oran recèle de potentialités et d'atouts majeurs dont sa position stratégique dans la méditerranée, ses ports d'Oran et d'Arzew, ses zones d'activité de pêche (Kristel)

qui font d'elle une «Destination» de marque pour les investisseurs étrangers. Il a souligné que le secteur a enregistré, du début janvier au 5 novembre, une production de 8000 tonnes de poissons pêchés et 500 tonnes de poissons des cages flottantes (aquaculture) depuis début 2025 en sus d'une superficie récupérée de 270 ha et un investissement de 30 nouvelles cages flottantes durant le 1er semestre 2026 pour une production renforcée de 2200 tonnes. Le ministre de l'agriculture, M Walid El Mahdi, accompagné par son homologue du Sultanat d'Oman, a débuté la visite du Salon par le stand de l'ambassade du pays arabe frère, le Sultanat d'Oman, avant de faire le tour de plusieurs autres stands algériens comme le Chantier naval, l'Entreprise publique économique de l'aquaculture, des partenaires étrangers et les Start-ups algériennes et de pays participants. Le ministre de l'agriculture a insisté, dans un point de presse, sur le rôle majeur de l'économie bleue (un programme financé par l'union européenne et le ministère algérien de l'agriculture) et a annoncé l'ambition du secteur d'aller vers «la concrétisation de partenariats pragmatiques dans l'industrie de transformation halieutique». Son homologue du Sultanat d'Oman a, de son côté, salué les relations de longue date entre l'Algérie et son pays et a fait savoir qu'il est venu prospecter le marché algérien pour nouer des partenariats avec les entreprises algériennes». Il a également appelé à ce titre à «une coopération plus dynamique avec l'Algérie» dans ce domaine signalant que la production de poissons du Sultanat d'Oman a atteint 900.000 tonnes en 2024».

Sensibilisation aux dangers des drogues

L'importance de renforcer le rôle de l'université et de l'école

Les participants à un colloque national sur "Les tendances contemporaines dans l'étude du phénomène des drogues chez les jeunes", clôturé jeudi à Oran, ont souligné l'importance de renforcer le rôle de l'université et de l'école dans la sensibilisation et l'information sur les dangers de la consommation des drogues. Les recommandations de cette rencontre incluent la nécessité de rendre les campagnes de sensibilisation continues, tout au long de l'année scolaire, afin de hisser le niveau de conscience sur la gravité de ces drogues pour les étudiants et élèves, en plus de renforcer les valeurs de prévention et de protection au sein des milieux éducatif et familial. Les participants ont également appelé à multiplier les efforts de la société civile et des organismes concernés, en particulier dans les structures liées aux jeunes, et à renforcer la conscience sociale aux dangers de ce phénomène et à ses effets sur la santé de l'individu et de la société. Ils ont souligné qu'il est essentiel de renforcer les programmes de sensibilisation aux dangers des drogues et à la sécurité routière dans les programmes éducatifs des écoles et des universités, tout en veillant à établir des cellules d'écoute au sein des écoles et des universités pour garantir un soutien aux étudiants et aux élèves qui pourraient être exposés à la consommation des drogues. Les participants ont recommandé de renforcer le rôle de la famille et de la mosquée dans la prévention comportementale et éducative, en intensifiant les programmes de sensibilisation religieuse et éducative qui ancrent les valeurs morales, contribuant ainsi à protéger les jeunes des dérives comportementales et des manifestations de consommation ou de dépendance. Ils ont également souligné la nécessité d'augmenter le nombre de centres de traitement et de réhabilitation des toxicomanes, avec le soutien des ressources matérielles et humaines nécessaires, et le renforcement des programmes de traitement psychologique et social pour assurer la continuité du processus de rétablissement et d'intégration dans la société.

Salon international de la pêche et de l'aquaculture

La 10ème édition réunit 179 exposants issus de 17 pays

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mehdi Oualid, a présidé, jeudi à Oran, aux côtés du ministre de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman, M. Saoud bin Hamoud bin Ahmed Al-Habsi, la cérémonie d'ouverture de la 10ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", qui réunit 179 exposants issus de 17 pays. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette édition se déroule avec la présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, du Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tariaa, ainsi que de nombreux cadres du secteur et des autorités civiles et militaires locales. Organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à travers la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, et placée sous le thème "Pêche et aquaculture, innovation et partenariats", cette manifestation vise à renforcer la coopération et l'échange d'expertises entre les acteurs du secteur, tout en explorant les opportunités d'investissement dans divers domaines, notamment l'aquaculture, la construction navale et les industries de transformation. Le salon présente également les dernières technologies et innovations dans ces domaines. Accueillie au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, cette édition se poursuivra jusqu'au 9 novembre courant et connaît une large participation nationale, avec 38 start-up issues de la nouvelle génération d'entrepreneurs, dont 13 bénéficient d'une participation gratuite. Sont également présents des banques, compagnies d'assurance, universités et centres de recherche, qui exposent des projets scientifiques et des innovations technologiques destinés à développer les activités de pêche et d'aquaculture.

Clôture d'octobre rose à Oran

L'UNFA et la polyclinique «Zohra Benyahia» unissent leurs efforts

Par YUCEF CHAIBI

La clôture du Mois rose, dédiée à la lutte contre le cancer du sein, s'est tenue ce jeudi 5 novembre 2025 au siège de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) à Oran. L'événement, organisé en collaboration avec la polyclinique «Zohra Benyahia» (moudjahida décédée) du Point du Jour, a réuni le directeur de la santé de la wilaya, M. Betouaf, plusieurs médecins spécialistes, des représentantes de la société civile ainsi que de nombreuses adhérentes de l'association. Tout au long du mois d'octobre, l'UNFA et ses partenaires ont mené diverses actions de sensibilisation, de dépistage et d'accompagnement. Ces campagnes ont permis de toucher un large public féminin, rappelant l'importance du diagnostic précoce et de la vigilance tout au long de l'année. Lors de la cérémonie, le directeur de la santé, M. Betouaf, a insisté sur la nécessité d'une prise en charge continue, affirmant que la direction de la santé soutiendra pleinement toutes les initiatives



locales visant la prévention et la lutte contre le cancer du sein, notamment celles portées par l'UNFA et la polyclinique «Zohra Benyahia» du Point du Jour. Plusieurs médecins ont pris la parole pour évoquer les avancées en matière de dépistage et de traitement, tout en rappelant que la sensibilisation reste le meilleur moyen de sauver des vies. Cette rencontre, marquée par une forte mobilisation féminine, a mis en lumière la détermination de l'UNFA et du corps médical

à poursuivre le combat contre cette maladie. En conclusion, la clôture du Mois rose à Oran n'est pas une fin, mais la continuité d'un engagement collectif. L'UNFA, aux côtés de la polyclinique et avec l'appui de la direction de la santé, entend poursuivre ses actions de sensibilisation et de prévention tout au long de l'année, dans un esprit d'entraide et de solidarité. Signalons enfin que cette rencontre a vu la présence de deux nièces de la défunte «Zohra Benyahia».

Saïda

Le wali inspecte les projets en chantier

Dans une sortie sur le terrain effectuée au début de cette semaine, le chef de l'Exécutif, accompagné de ses proches collaborateurs, a eu à inspecter plusieurs chantiers notamment les établissements scolaires lancés dans les communes de Saïda et Aïn-El-Hadjar. Sur place, le wali a boosté les entrepreneurs en charge de la réalisation de ces projets éducatifs, les incitant à respecter les délais impartis. Des retards sont peut-être justifiés dus à des problèmes techniques et exigent plus de temps. Néanmoins, d'autres sont tout simplement liés à des pratiques de certains entrepreneurs qui prennent en charge plusieurs projets à la fois opérant avec les mêmes moyens matériels et humains souvent insignifiants. C'est ce qui rend les retards souvent conséquents. Constatant ce manque de rigueur et de sérieux dans la prise en charge des projets, le wali n'a pas manqué de mettre en garde ces entrepreneurs en question. A titre d'exemple, le projet de réhabilitation de l'ancienne mairie, située en plein centre de ville, qui traîne la patte. Un joyau, fierté de toute la ville, se trouve aujourd'hui complètement défiguré.

OULD OGBAN

Droque à Saïda

La démission parentale favorise-t-elle la délinquance?

Les chiffres rendus publics par les différents corps de sécurité ne cessent d'être revus à la hausse. Il ne cesse pas un jour sans que des individus impliqués dans la vente de la drogue ne soient arrêtés. La dernière traque des dealers menée par la BMPJ de la daïra de Ouled-Brahim s'est soldée par l'arrestation de 05 dealers âgés entre 31 et 60 ans et la saisie de 149 comprimés psychotropes et du kif traité dont la quantité ne figure pas dans le communiqué des services de police et ce dans deux opérations traitées. Les jeunes livrés à eux-mêmes s'adonnent à la drogue et aux psychotropes. «Saroukh» est la marque préférée des jeunes des 02 sexes. Cette hausse dangereuse, voire vertigineuse des affaires inhérentes à la drogue inquiète à plus d'un titre. Un fléau qui ne cesse de causer de graves conséquences aux jeunes qui en consomment. Que faire?

OULD OGBAN

Quartier DNC «Ettob» (Relizane)

Appel urgent pour le nettoyage du périmètre du coffret des compteurs électriques

Dans un appel de détresse adressé aux autorités locales, les habitants du quartier DNC «Ettob» 646 logements à Relizane ont sollicité une intervention urgente afin de procéder au nettoyage du périmètre du coffret des compteurs électriques situé à proximité de l'école primaire Djamel Eddine Al-Afghani. Selon les riverains, le site est devenu une véritable décharge à ciel ouvert, envahie par les ordures et les détrit, dégageant des odeurs nauséabondes qui atteignent les salles de classe et nuisent au bien-être des élèves ainsi qu'au personnel enseignant. Les habitants affirment que la situation est devenue insupportable et dangereuse, d'autant plus qu'un serpent a récemment été découvert dans le périmètre du coffret, provoquant l'inquiétude et la peur parmi les parents d'élèves. Ce lieu, fréquenté quotidiennement par les enfants et les employés de l'école, représente désormais une menace pour la sécurité publique. Ils précisent également que cette installation électrique joue un rôle essentiel dans les travaux de raccordement du quartier à l'éclairage public, réalisés par les services de Sonelgaz. Or, l'état actuel du site empêche le bon déroulement des travaux et compromet la sécurité des techniciens et des habitants. Face à cette situation préoccupante, les résidents du quartier DNC «Ettob» exhortent les services municipaux compétents à intervenir sans délai pour assainir et réaménager le site, afin de garantir un environnement propre, sécurisé et sain pour les élèves, les habitants et les agents venant sur place.

N. Ouadah

Circulation routière à Mostaganem

Le nouveau code de la route aura aussi à débarrasser la route des engins

Par Charef Kassous

Les nouvelles mesures arrêtées par les pouvoirs publics visant à réduire le nombre d'accidents mortels de la circulation routière annoncent de la rigueur et de l'intolérance dans l'application de ce nouveau code de la route. C'est opportun car la route tue cruellement. Des mesures tombées en temps voulu car sur les routes, à l'instar de la wilaya de Mostaganem, l'hécatombe est excessivement dramatique. Hormis l'informatisation et les contrôles technologiques en amont et en aval des documents, des véhicules et des personnes, il y a lieu d'indiquer que certains phénomènes circulant sur les routes impactent souvent la régulation de la circulation ce qui provoquerait souvent des accidents. Sur l'ensemble du territoire national, sur les chemins communaux et de wilaya, sur les voies rapides de l'autoroute et autres, des engins de tous types sont présents sans que la loi ne le permette. Des tracteurs, des moissonneuses batteuses, des compacteurs, des chariots élévateurs, des chargeurs, des bulldozers, des semi-remorques à structures modifiées et des charrettes tirées par des bêtes utilisent la route alors qu'ils doivent être transportés pour leurs déplacements. Souvent de gros engins circulent sur les routes sans véhicules d'accompagnement même s'ils font partie des catégories des convois. Cette singularité de voir circuler des engins reste un point noir dans l'application du code de la route. Il faut



souligner l'impératif que ces "bidules" doivent aussi faire partie des interdictions parmi les nouvelles mesures. Ce qui est aussi inopportun aujourd'hui, en milieu urbain et même quelques fois sur certaines routes, c'est la prolifération des trottinettes électriques. Ces machines qui fument sur les chaussées, les voies ainsi que sur les trottoirs ne répondent à aucune mesure ni du code de la route ni des plans de circulation urbains. Ces conducteurs de ce type de deux-roues sont visibles sur le goudron mais comme ils méconnaissent le code de la route deviennent un réel danger. Un autre phénomène que l'on aperçoit souvent sur les routes de l'Ouest du pays, ce sont ces gros camions à benes transformées et à plateaux bricolés sur les extrémités, transportant des déchets ferreux de tous types souvent dépassant les limites des ruelles. Ces engins que l'on voit uniquement chez nous, même s'ils sont dangereux, semblent être autorisés et

ceci est incompatible avec la loi. Dans le milieu urbain, on assiste souvent à des comportements étranges. Des conducteurs d'engins utilisent leur chargeur où leur chariot élévateur quittent le chantier pour aller prendre un café ou même déjeuner stationnant l'engin devant l'établissement. D'autre part, les charrettes à bestiaux, mode de transport dépassé, viennent, elles aussi, se greffer à la débandade. Ces derniers circulent même sur les voies rapides et quelques fois dans le sens inverse. La bête, en cas de stress intense, peut causer des accidents et de tout temps ces cas existent. La tenue de ce projet ainsi que la rigueur de ses mesures doivent tenir compte des incommodités engendrées par des engins que la loi n'autorise pas à circuler en cas de déplacement. Aujourd'hui, il reste à espérer que la rigueur du nouveau code tienne compte de cette perversion mortelle sur les routes occasionnées par des engins à qui la route n'est pas la leur.

Tiaret

Ouverture des assises au profit de la société civile et des associations

Par L. Bouhala

Au nom du wali de Tiaret, M. Said Khalil, le secrétaire général de la Wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, a assisté aux assises de la Wilaya destinées aux associations et comités de quartiers et de villages, ainsi qu'aux associations des parents d'élèves, mardi dernier, au Centre culturel islamique de Tiaret. Ces assises se sont tenues sous l'égide du Premier ministre et organisées par l'Observatoire national de la société civile, en coordination avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, avec la participation de divers secteurs. Étaient également présents à cette rencontre : M. Abdelkrim Khadri, vice-président de l'Observatoire national de la société civile, M. Toufik Daoudi, Wali délégué de Ksar Chellala, des autorités civiles et militaires, des responsables administratifs et révolutionnaires, le délégué local du Médiateur de la république, des directeurs exécutifs ; le chef de la de Tiaret, le secrétaire général de la wilaya de Tiaret, le président de la Chambre de commerce et d'industrie, des représentants de la société civile et des représentants des différents médias. Ces séances ont eu lieu dans le cadre de la consolidation du principe de démo-

cratie participative et du renforcement du rôle des associations de quartiers et de villages, ainsi que des associations de parents d'élèves, en tant que partenaires actifs du développement local. Au cours de la réunion, plusieurs propositions et préoccupations exprimées par les représentants des associations ont été lancées, principalement dans les secteurs du logement, de l'éducation, de la santé, de l'environnement et de l'hygiène publique. L'importance d'une coordination continue entre l'administration et la société civile a été soulignée afin de mettre en œuvre une politique de proximité et d'améliorer la qualité des

services publics offerts aux citoyens. À l'issue de la réunion, le vice-président de l'Observatoire national de la société civile et le secrétaire général de la wilaya ont salué l'importance de ces initiatives consultatives et affirmé leur volonté de poursuivre leur collaboration pour améliorer les conditions de vie et soutenir les efforts de l'État en matière de développement local. Ils ont également été informés des principaux projets de développement de la wilaya lancés dans leur délai chaleureusement accueillis par toute la population de la wilaya de Tiaret, en attendant la concrétisation d'autres projets aussi importants.

Béchar

10.000 arbres fruitiers pour la relance de la filière arboriculture

La wilaya de Béchar s'apprête à relancer la filière arboricole à travers une vaste opération de distribution de 10.000 arbres fruitiers aux agriculteurs. Parmi ces plants, 4.119 sont des palmiers-dattiers, une culture emblématique du sud-ouest algérien. Cette initiative, pilotée par la direction des Services agricoles (DSA), vise à compenser les pertes subies par les exploitants lors des violentes intempéries de septembre 2024. Entièrement financée par le Fonds de garantie contre les calamités agricoles (FGCA), l'opération s'inscrit dans le cadre du plan national de soutien à la résilience du secteur agricole face aux aléas climatiques. Outre le palmier-dattier, plusieurs variétés d'arbres fruitiers ont été retenues pour ce programme, notamment l'olivier, l'abricotier et le pistachier, selon le directeur de la DSA, Abderabi Hamel. Ces espèces ont été choisies pour leur résistance au climat aride et leur contribution à la diversification de la production locale.

Béjaïa

La langue amazighe à l’épreuve du numérique

Par Hocine Smaâli

Le Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA) de Béjaïa, a abrité une conférence nationale consacrée au traitement automatique des langues naturelles appliqué à tamazight. Cette rencontre a réuni des chercheurs, linguistes et informaticiens venus d’universités et de laboratoires spécialisés, pour réfléchir ensemble à l’avenir numérique de la langue amazighe. Elle a constitué une occasion propice pour projeter tamazight dans le monde technologique de demain, un univers façonné par les algorithmes, les données et l’intelligence artificielle.

Les participants ont longuement échangé sur les conditions d’une telle transition. Tamazight peut-elle trouver sa place dans un univers linguistique dominé par l’anglais, où la technologie tend à uniformiser la communication? Comment faire des outils de l’intelligence artificielle des alliés plutôt que des menaces? Le directeur du CRLCA a insisté sur ce point en soulignant que «sans intégration numérique, la langue et la culture amazighes risquent de se retrouver en marge d’un monde globalisé qui avance à grande vitesse». «L’avenir des langues dépend désormais de leur capacité à investir le champ numérique, à se rendre visibles, utilisables et vivantes dans les systèmes informatiques», ont soutenu d’autres intervenants. Le professeur Ramdane Boukhrouf, de l’université de Tizi Ouzou, a consacré son intervention à la question centrale de la standardisation. Dans sa commu-

nication intitulée «La langue amazighe à l’ère de l’intelligence artificielle», il a tenu à souligner qu’« aucune langue ne peut être intégrée dans le numérique sans une base linguistique unifiée». «Pour que tamazight soit comprise par les machines, il faut d’abord la doter d’un socle normatif clair: orthographe harmonisée, grammaire de référence, lexique commun et corpus de données linguistiques fiables. Cette normalisation ne signifie pas uniformisation», a-t-il précisé, insistant sur «la mise en cohérence d’une langue riche de sa diversité, afin de la rendre techniquement exploitable dans les outils modernes». Des avancées importantes ont déjà été enregistrées, ont noté d’autres intervenants, qui ont mis en avant «les polices de caractères Tifnagh développées, le clavier amazigh désormais disponible et les bases de données lexicales qui commencent à voir le jour». Ces initiatives constituent, selon eux, « les premiers jalons d’une présence numérique durable». Toutefois, les chercheurs soulignent que le chemin reste long et semé d’obstacles, recommandant « l’enrichissement des corpus linguistiques, qui doivent être standardisés et diversifiés pour couvrir la pluralité des parlers amazighs». Les outils d’apprentissage automatique exigent également, rappellent-ils, «des données massives et de qualité, faute de quoi les modèles d’intelligence artificielle produisent des résultats approximatifs et biaisés». Plusieurs communications ont illustré la richesse et la créativité de la recherche amazighe dans le domaine numérique. Des travaux ont

été présentés sur la reconnaissance vocale, l’étiquetage automatique, la traduction assistée et la création de dictionnaires numériques. D’autres chercheurs explorent la possibilité de développer des assistants vocaux amazighophones ou des applications éducatives interactives destinées à l’enseignement de la langue. Ces pistes témoignent d’une dynamique en pleine expansion et d’un engagement collectif à faire de tamazight une langue de science et de technologie. Cette conférence, qui s’est étalée sur deux jours, a également permis de débattre en profondeur du rôle de la recherche dans la préservation du patrimoine immatériel. L’intégration numérique de tamazight n’est pas qu’un enjeu linguistique : c’est aussi une question de souveraineté culturelle et de justice symbolique. Faire entrer la langue amazighe dans le monde des machines, c’est affirmer qu’elle appartient à la modernité, qu’elle peut être un vecteur de connaissance, d’innovation et de créativité au même titre que les autres langues du monde. Tamazight, forte de sa mémoire plurimillénaire, s’apprête à franchir une nouvelle étape de son histoire. Après avoir résisté à l’effacement, elle entre aujourd’hui dans l’univers du code et des données, décidée à faire entendre sa voix. À Bejaïa, les chercheurs n’ont pas seulement parlé de technologie, mais de transmission, d’identité et d’avenir. Le numérique devient ainsi un nouvel espace de lutte et de renaissance, un lieu où la parole des ancêtres s’écrit bientôt dans le langage des machines.

Programme «Ambassadeurs de la Mémoire»

Hidaoui supervise le lancement de la 1ère session de formation à Aïn Defla

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a supervisé mardi à Aïn Defla, le lancement de la 1ère session nationale de formation du programme "Ambassadeurs de la Mémoire", visant à préserver le patrimoine historique et à le transmettre aux jeunes générations. Organisée à l’occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, cette session se poursuivra durant trois jours au camp de jeunes "Chahid Douaâr Belkacem", avec la participation de près de 70 jeunes, filles et garçons, de différentes wilayas du pays. Initié par le CSJ, le programme vise à renforcer l’identité nationale et à protéger la mémoire collective en formant de jeunes passionnés d’histoire et de culture nationale.

Il s’agit, selon le ministre, d’exploiter les compétences de ces jeunes "en vue de documenter le patrimoine historique à travers des approches innovantes utilisant les outils numériques modernes". M. Hidaoui a souligné qu’à travers la mise en œuvre de ce projet national,

le CSJ veut contribuer à "construire un avenir radieux pour la patrie et à préserver la mémoire nationale", qu’il a qualifiée de "socle commun face aux défis". Il a insisté sur l’importance d’investir dans les capacités de la jeunesse, d’autant plus que "l’Algérie est la cible de tentatives visant à effacer sa mémoire". La 1ère phase de ce programme bénéficiera à 124 jeunes, dans l’objectif de développer leur conscience historique et culturelle, de consolider leur attachement à l’identité nationale et de leur transmettre un savoir historique structuré selon une approche scientifique et pédagogique, a-t-il ajouté. Lors de son intervention à l’ouverture d’une journée d’étude sur "le rôle des clubs de santé des établissements de jeunes dans la lutte contre la drogue", le ministre a appelé, en outre, à "abandonner les méthodes classiques de sensibilisation" et à adopter "des approches innovantes adaptées à la mentalité et aux centres d’intérêt des jeunes". M. Hidaoui a aussi appelé les responsables des cellules de jeunes à revoir leurs modes d’action, estimant que les campagnes fondées sur des moyens tradition-

nels, tels que la distribution de dépliants, "n’atteignent plus les objectifs escomptés". Le ministre a achevé sa visite en assistant à une représentation théâtrale "L’Epopée verte 2" à la maison de la culture Emir Abdelkader, avant de rendre hommage à la famille révolutionnaire et procéder à la distinction des deux jeunes (une fille et un garçon) les plus actifs dans le secteur de la jeunesse de la wilaya.

Grotte «Yahman» à Boumerdes

Témoin de l'enfumade ayant coûté la vie à une vingtaine de moudjahidine

Le 5 novembre à Boumerdes marque le 66ème anniversaire des enfumades de la grotte "Yahman", dans le village Ghamrassa sur les hauteurs de Baghla, un lieu témoin de l’une des plus effroyables atrocités commises par l’armée coloniale française, qui y exécuta aux gaz toxiques 21 moudjahidine. Dans un témoignage recueilli par l’APS, le moudjahid Ali Bouafir (90 ans) et l’un des rares survivants témoins des faits, a relaté qu’à la date du 5 novembre 1959, l’armée coloniale française avait perpétré un véritable massacre dans la grotte de Yahman, dans l’actuelle commune des Issers, à l’est de la wilaya de Boumerdes. En effet, 21 moudjahidine de l’Armée de libération nationale (ALN), réfugiés dans cette grotte pour échapper aux opérations de ratissage, furent découverts par les troupes coloniales. Refusant de se rendre, ils furent encerclés, puis exécutés à l’intérieur même de la grotte avec des gaz toxiques et de bombes prohibées, provoquant leur mort dans des conditions atroces. Le Moudjahid Bouafir a indiqué qu’à travers de tels actes de bravoure, le peuple algérien a donné les plus beaux exemples de sacrifice et de patience jusqu’à la libération totale du territoire national, faisant de la glorieuse Révolution un modèle cité en référence, qualifiant la tragédie de la grotte de Yahman de véritable crime à ajouter à la longue et tragique liste des massacres commis par l’occupant français en Algérie. D’autres témoignages de moudjahidine recueillis par l’historien Nassim Hasbellaoui, enseignant-chercheur à l’Université, s’accordent à affirmer que l’armée française a fait usage de gaz toxiques et de puissantes explosions pour venir à bout des moudjahidine retranchés dans la grotte. L’historien a précisé que ce refuge servait de lieu de rencontre et de repos aux moudjahidine après leurs opérations contre l’occupant avant d’être découvert suite à une dénonciation. L’armée coloniale lança alors, selon l’historien, une vaste opération de ratissage et après avoir encerclé la grotte, et devant la résistance des moudjahidine qui refusaient de se rendre, les soldats français les exterminèrent à l’aide d’explosifs et de gaz toxiques. Par ailleurs, le moudjahid Ali Bouafir, ainsi que plusieurs de ses compagnons d’armes, dont Rabah Dhrif, ont insisté, dans leurs témoignages, sur l’urgence d’enregistrer et de documenter les récits de ceux qui ont façonné les hauts faits de la Révolution nationale pour préserver leurs témoignages au profit des générations futures. Pour sa part, le directeur des moudjahidine et ayants droit de Boumerdes, Saïd Cherikhi, a révélé à qu’un film de 26 minutes intitulé "les enfumades de Ghar Yahman à Ghamrassa, témoin du crime" a été réalisé pour documenter cet épisode tragique. Ce film comprend des témoignages vivants, appuyés par des photographies du site, de ceux ayant vécu la période de la colonisation française. Ce travail, a-t-il ajouté, met en lumière les lourds sacrifices consentis par les Algériens pour leur liberté et retrace les formes de violence et les méthodes répressives employées par le colonisateur français à leur encontre. A noter qu’une stèle commémorative a été récemment érigée près de la grotte, en hommage à tous les patriotes morts en martyrs lors de ce massacre.

Reghaia (Alger)

Belaribi inspecte le projet de 3000 logements AADL

Le ministre de l’Habitat, de l’Urbanisme, de la Ville et de l’Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a inspecté, hier mardi, le projet de 3000 logements à la cité Bouraada dans la commune de Reghaia (Alger), dans le cadre du programme de location-vente (AADL), dont la livraison est prévue dans les «prochains jours», selon un communiqué du ministère. Belaribi a supervisé «les derniers ajustements du projet, en prévision de sa livraison dans les prochains jours, par l’Agence nationale de l’amélioration et du développement du logement (AADL)», relevant «une nette amélioration du rythme des travaux et un avancement dans les différents chantiers, après la levée de tous les obstacles entravant la progression du projet et retardant la distribution des logements aux souscripteurs», ajoute le communiqué. La visite a permis de s’enquérir de la mise en œuvre sur le terrain des instructions données par le ministre lors de sa précédente visite au site du projet le 13 octobre dernier.

Préparation de la CAN 2025

Petkovic retient 27 joueurs, une première pour Benkara et Titraoui

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Vladimir Petkovic, a dévoilé jeudi une liste 27 joueurs en vue des deux matchs amicaux prévus face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre à Djeddah, dans le cadre de la préparation de la CAN 2025.

Le coach national a communiqué cette liste, en conférence de presse qui se tient en ce moment à la salle "Mohamed Sellah", du stade Nelson-Mandela de Baraki. Cette liste est marquée par la présence pour la première fois du jeune défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Elias Benkara (18 ans), et du milieu de terrain Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique). A noter, le retour du milieu offensif Houssein Aouar (Al-Ittihad Djeddah/ Arabie saoudite), des défenseurs Rayan Aït-Nouri (Manchester City/ Angleterre) et Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), du milieu de terrain Ismaël Bennacer (Dinamo Zagreb/ Croatie), et de l'attaquant Moncef Bakrar (Dinamo Zagreb/ Croatie). En revanche, Petkovic n'a pas convoqué l'attaquant Amine Gouri (Olympique Marseille), blessé, alors que les milieux de terrain Nabil Bentaleb (Lille OSC/ France), Yassine Benzia (Al-Fayha/ Arabie saoudite), Youcef Belaïli (ES Tunis/ Tunisie), et Badreddine Bouanani (Stuttgart/ Allemagne), ont été écartés pour des choix tactiques.



L'équipe nationale entrera en stage, lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de s'envoler pour l'Arabie saoudite. L'équipe nationale a validé en octobre dernier son ticket pour la Coupe du monde 2026, en réalisant deux victoires : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), en clôture des qualifications. Les Verts sont également qualifiés pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Liste des 27 joueurs convoqués :
Gardiens : Luca Zidane (FC Grenade/ Espagne), Alexis Guendouz (MC Alger), Oussama Benbot (USMA Alger)
Défenseurs : Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund/ Allemagne), Rayan Aït-Nouri (Manchester City/ Angleterre), Samir Chergui (FC Paris/ France), Rafik Belghali (Hellas Vérone/ Italie), Aïssa Mandi (Lille OSC/ France), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/

Suisse), Mehdi Dorval (SSC Bari/ Italie), Elias Benkara (Borussia Dortmund/ Allemagne), Zinedine Belaïd (JS Kabylie), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie)

Milieux : Ismaël Bennacer (Dinamo Zagreb/ Croatie), Yacine Titraoui (SC Charleroi/ Belgique), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (Union Saint-Gilloise/ Belgique), Ilan Kebbal (Paris FC/ France), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen/ Allemagne), Farès Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), Houssein Aouar (Al-Ittihad Djeddah/ Arabie saoudite)

Attaquants : Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Riyad Mahrez (Al-Ahli SC/ Arabie saoudite), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ Pays-Bas), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/ Qatar), Moncef Bakrar (Dinamo Zagreb/ Croatie).

Ligue 1

Présentation du projet et des mécanismes d'accompagnement des clubs professionnels



Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed El Amine Mesloug, a présenté le projet et les mécanismes de la Fédération algérienne de football (FAF) visant à soutenir les clubs professionnels dans le développement de leur gestion, conformément aux exigences et aux normes de la CAF et de la FIFA.

Cette réunion d'évaluation et de coordination qui s'est tenue mardi par visioconférence, a réuni le secrétaire général de la Ligue, Mourad Bousafer, et les présidents des clubs professionnels. L'ordre du jour de la réunion comportait la présentation du projet et des mécanismes de la FAF visant à soutenir les clubs professionnels dans le développement de leur gestion, de leur gouvernance et de leurs compétences, conformément aux exigences professionnel-

les et aux normes de la CAF et de la FIFA. Il a été également question de l'accompagnement des clubs professionnels dans leurs pratiques de gestion professionnelle, conformément aux instructions de la réunion du Bureau fédéral de la FAF du 30 octobre 2025. Cette rencontre a été consacrée à la présentation et l'explication de la circulaire N.63 relative au mercato hivernal, en date du 2 novembre 2025, concernant les conditions supplémentaires pour la seconde période d'inscription de la saison 2025/2026, ainsi que l'évaluation des 10 premières journées du championnat et présentation du calendrier des journées restantes jusqu'à la fin de la première moitié de saison, y

compris les matchs reportés. De leur côté, les présidents des clubs professionnels ont salué cette initiative de coordination et de consultation menée conjointement par la Fédération algérienne de football et la Ligue de Football Professionnel. Le président de la Ligue a félicité à cette occasion les clubs algériens qualifiés pour la phase de groupes des compétitions africaines: le MCA et la JSK en Ligue des champions, ainsi que l'USMA et le CRB en Coupe de la Confédération, soulignant le soutien de la Ligue à ces clubs tout au long de leur parcours continental afin qu'ils obtiennent de bons résultats et progressent davantage dans ces compétitions.

Ligue des champions d'Afrique

Young Africans-JSK à Zanzibar, Al Hilal-MCA à Kigali

Le club tanzanien de Young Africans, l'un des adversaires de la JS Kabylie en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, décide de jouer ses matchs à domicile à Zanzibar. Young Africans accueillera donc la JSK, Al Ahly et l'AS FAR à Amaan Stadium d'une capacité de 15000 spectateurs, loin de la capitale Dar Es Salam où il avait l'habitude de recevoir ses adversaires en Ligue des champions et en Coupe de la CAF. Ainsi, Young Africans accueillera la JSK à Amaan Stadium de Zanzibar, lors de sixième et dernière journée du groupe B, prévue entre le 13 et le 15 février 2026. Le

club soudanais d'Al Hilal SC, l'un des adversaires du MC Alger en phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, décide de recevoir ses adversaires au stade Amahoro de Kigali (Rwanda). « Le Conseil d'administration du club, après concertation avec le staff technique et les joueurs, a décidé de disputer les matchs de la phase de poules de la Ligue des champions, au stade Amahoro dans la capitale rwandaise Kigali », précise le club soudanais dans un communiqué publié mardi soir sur ses réseaux sociaux. Cette délocalisation s'explique par l'impossibilité de jouer à Khartoum, en raison de la

situation sécuritaire qui prévaut actuellement au Soudan. Ainsi, le club d'Omdurman recevra le MC Alger à Kigali, lors de la journée inaugurale du groupe C, prévue entre le 21 et 23 novembre 2025. Outre Al Hilal SC et le MCA, ce groupe comprend également les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns et les Congolais de Saint-Eloi Lupopo. Pour rester compétitif, Al Hilal SC sera engagé cette saison dans le championnat rwandais, après avoir été en lice en championnat mauritanien la saison dernière, disputant ses matchs continentaux au stade Cheikha Ould Boïdiya à Nouakchott.

Ligue des champions «Elite» d'Asie (4e journée) Al-Ahli SC Mahrez signe son troisième but

L'ailier international algérien d'Al-Ahli SC saoudien, Riyad Mahrez, a signé mardi son troisième but en Ligue des champions «Elite» d'Asie, en déplacement face aux Qataris d'Al-Sadd (2-1), pour le compte de la 4e journée de la phase de Ligue. Le capitaine des «Verts» a ouvert le score d'un tir du pied droit en pleine surface, après avoir feinté deux défenseurs adverses (34e). En seconde période, Al-Sadd a égalisé grâce à Claudinho (63e), avant que les Saoudiens, tenants du trophée, ne reprennent l'avantage dans la foulée, par Matheus Goncalves (68e). Mahrez, qui a été remplacé à la 78e minute de jeu, a marqué ses deux premiers buts dans cette compétition face aux Ouzbeks de Nasaf Qarshi (4-2) et Qataris d'Al-Duhail (2-2). En revanche, le joueur algérien reste muet en championnat. Le défenseur international algérien d'Al-Sadd, Youcef Atal, a fait son apparition en cours de jeu (59e). Avec cette victoire, Al-Ahli SC remonte à la deuxième place au classement, en compagnie des Emiratis d'Al-Wehda, avec 10 points chacun, à deux longueurs du leader Al-Hilal saoudien. Arrivé à Al-Ahli SC en 2023, en provenance de Manchester City, Mahrez (34 ans) a largement contribué au sacre continental d'Al-Ahli la saison dernière. Il a inscrit 17 buts et délivré 18 passes décisives en 44 matchs, toutes compétitions confondues.

Tournoi de l'UNAF (U20 filles)

L'Algérie versée dans le groupe 2



L'équipe nationale féminine de football des moins de 20 ans (U20), évoluera dans le groupe 2, au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie, prévu en Tunisie du 24 novembre au 2 décembre prochain, selon le tirage au sort effectué ce mercredi. Les « Vertes » affronteront dans ce groupe 2 le Maroc et la Jordanie, invitée par les organisateurs. Les matchs se joueront au stade de Hammam-Sousse. Le groupe 1 est composé, quant à lui, de la Tunisie, de l'Egypte, et de la Libye, dont les rencontres se disputeront à Tunis. Les Algériennes feront leur entrée en compétition, le mercredi 26 novembre face au Maroc (14h30), avant d'affronter les Jordaniennes, le vendredi 28 novembre (14h30). Les premiers de chaque groupe animeront la finale, tandis que les deuxièmes et troisièmes s'affronteront respectivement pour les 3ième et 5ème places, le 2 décembre 2025.

Batna

Le Festival culturel national du théâtre amazigh en novembre

La ville de Batna accueillera du 23 au 27 novembre prochain la 14e édition du Festival culturel national du théâtre amazigh, a indiqué, jeudi, le commissariat du festival. Les préparatifs sont actuellement en cours pour assurer le succès de cette édition, qui verra la participation de plusieurs théâtres régionaux, ainsi que de troupes et associations théâtrales œuvrant dans le domaine du théâtre d'expression amazighe.

En marge des représentations des pièces en compétition pour les prix du festival, deux tables rondes seront organisées, la première sur "le discours visuel dans le théâtre amazigh" et la seconde sur "le patrimoine populaire dans le théâtre", selon la même source.

Des ateliers de formation ont également été programmés au profit des jeunes amateurs de théâtre, en particulier dans les domaines de la scénographie et de la mise en scène, encadrés par des spécialistes du quatrième art.

Chants, et poésies à Alger, en célébration du 71e Anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale

«L'Algérie des gloires», un spectacle alliant, poésie en gagée, chants patriotique a été animé, jeudi soir à Alger, par une constellation d'interprètes soutenus par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'Opéra d'Alger, en célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le spectacle s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de la République du Liban en Algérie, Ali El Maoula, le chanteur libanais, Marcel Khalifa, le commissaire du 28e Salon international du livre d'Alger (Sila), Mohamed Iguerb, ainsi que des cadres du ministère de la Culture et des Arts. Devant un public relativement nombreux, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saïdi a été soutenu par le Chœur de cette même institution, conduit par Zohir Mazari, pour exécuter un répertoire de circonstance, évoquant la Patrie, le combat libérateur, les martyrs et la célébration de l'indépendance.

Durant près de deux heures de temps, plusieurs interprètes de l'ancienne et la nouvelle scène se sont succédé, interprétant une vingtaine de pièces patriotique et d'autres de la variété algérienne, au plaisir d'un public conquis, qui a savouré tous les moments de cette randonnée onirique dans la délectation. A des moments alternés soit par des extraits de poésie de Moufdi Zakaria (1908-1977) et Mahmoud Darwich (1941-2008), brillamment déclamés dans un ton de haute théâtralité, par Hassan Khechache ou par des anachid interprétés par la trentaine de voix du Chœur de l'Opéra d'Alger, ou encore par la très jeune Maria Saïdi (fille du maestro Lotfi Saïdi) qui a interprété "Bladi Amana", Nada Rayhane, Houria Hadjadj, Mohamed Raoui, Nadia Guerfi, et Yacine Ourabah, ont rendu une quinzaine de pièces au verbe ciselé et aux consonances patriotiques dédiées à la résilience des peuples en quête d'indépendance et de liberté. Parmi les pièces rendues par les cinq interprètes, "Zahrat El Madaïne" de l'icône de la chanson libanaise et arabe, Fayrouz, "Ya Thawrat El Ahrar" de la grande Saliha Essaghira (1942-2000), "A thamourthiw thamourth idurar" de la grande figure de la chanson algérienne, Akli Yahia-ten, "Novembar ya novembar", "Sebâe Y'yam" et "Biladi Ouhibbouki" de la grande et regrettée Warda El Djazaïria (1939-2012). Le Chœur de l'Opéra d'Alger, qui a ouvert la soirée dans la solennité avec les cinq couplets de l'Hymne national "Qassaman" a également rendu entre autre pièces, "Ya chahid El watan", "Ikhwanî la tensaw choudhada", "Alayki minni salem", "Min Djibalina", "Qalbi ya bladi", "Hamat el majd", "Carmina Burana" de Carl Orff (1895-1982), une œuvre classique poignante, sur laquelle le regretté professeur et Chef de chœurs Rabeh Kadem (1948-2021) a monté un texte de sa plume qui évoque la détermination du peuple algérien à en découdre avec l'abjection et la barbarie de la France coloniale. La soirée a pris fin en chœurs avec le public, hissant l'emblème national très haut et poussant des youyous répétés, qui a interprété avec la quarantaine de musiciens et la trentaine de choristes la chanson d'anthologie du Maître de la chanson chaâbie, El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), "El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna".

A l'issue du spectacle, le public, enthousiasmé, a salué les artistes avec des salves d'applaudissements et des youyous nourris dans une ambiance euphorique de grands soirs.

Festival international d'Oran du film arabe

Bendouda préside la cérémonie de clôture du 13e édition



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mercredi, la cérémonie de clôture de la 13e édition du Festival international d'Oran du film arabe, marquant la fin d'une semaine riche en projections, rencontres et échanges autour du septième art.

La cérémonie de clôture, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, a réuni de nombreuses personnalités locales, ainsi qu'une pléiade d'artistes et de stars du cinéma arabe, aux côtés d'un large public de cinéphiles et d'invités du festival.

Dans son allocution, Mme Bendouda a souligné que "la présence de grandes figures du cinéma arabe et algérien a conféré à cette édition une dimension humaine et culturelle profonde, redonnant à cet événement cinématographique majeur toute sa place comme espace de rencontre et de dialogue entre les visions et les expériences artistiques".

Elle a ajouté : "Je me réjouis de voir, en parallèle, les invités du Salon international du livre d'Alger faire escale à Oran, transformant ainsi l'action culturelle dans notre pays en une mosaïque de rencontres, d'échanges, d'inspiration et de beauté".

La ministre a également tenu à rappeler que la Palestine, comme à chaque manifestation culturelle en Algérie, "était présente dans le cœur de chaque artiste et intellectuel arabe".

Mme Bendouda a déclaré, en outre, que "l'esprit de Novembre a imprégné le festival, nous rappelant que liberté et créativité sont indissociables, et que la beauté demeure une forme de résistance face à la laideur, à la violence et à l'oubli".

Fière du succès de cette 13e édition, la ministre a salué "tous les créateurs qui ont fait de cette manifestation un espace de lumière et d'inventivité", réaffirmant que "le cinéma en Algérie reste-

ra à la mesure de notre vision culturelle, car la beauté et la culture demeurent les moteurs de tout acte humain et artistique, qu'il s'agisse de cinéma, de musique ou de littérature dans ce qui rend l'être humain plus rayonnant".

La cérémonie a également été marquée par la remise des prix aux films lauréats dans les catégories longs métrages, courts métrages et documentaires, parmi 34 oeuvres en compétition. Des hommages ont été rendus à plusieurs figures du monde artistique arabe, dont l'acteur algérien Sid-Ahmed Agoumi, l'acteur égyptien Yasser Galal, l'acteur jordanien Monther Rayahneh et le musicien libanais Marcel Khalifa, en reconnaissance à leurs carrières exceptionnelles. La soirée de clôture a été animée par le chanteur Cheb Mami et la jeune artiste Zina Laarab, lauréate de la première place à l'émission "Alhan wa Chabab". Festival International

Le film irakien "Anachid Adam" remporte le "Wihr d'or"

Le film de fiction irakien "Anachid Adam" (Hymnes d'Adam), réalisé par Oday Rashid, a remporté le "Wihr d'or" du long métrage lors de la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran, dont la cérémonie de clôture s'est tenue mercredi, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Le "Wihr d'argent" a été décerné au film égyptien "La Colonie" du réalisateur Mohamed Rashad, tandis que le "Wihr de bronze" est revenu au film somalien "Samia" de la réalisatrice Yasmin Shama Dirie.

Dans la catégorie documentaire long métrage, le film égyptien "Abou Zaabal 89" du réalisateur Bassem Mortada a remporté le "Wihr d'or", alors que le Prix du jury est revenu au film palestinien "Clown de Gaza" (Pliatcho Ghaza) réalisé par Abderrahmane Al Sabbagh.

Pour la catégorie court métrage,



le "Wihr d'or" a été attribué au film syrien "Mon nom est Amal" du réalisateur Sanouane Haji, tandis que le Prix du jury a récompensé le film libanais "Le dernier" (Akhir Wahid) de Karim Rahbani.

Le Prix de la meilleure interprétation féminine a été remis à Clara Khoury, actrice palestinienne, pour son rôle dans "Merci de m'avoir appris", alors que le Prix du meilleur acteur est allé au

Tunisien Mohamed Amine Hamzaoui pour sa performance dans le film "La passerelle" (El Qantara).

Pour rappel, la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran, organisée sous le haut patronage du ministère de la Culture et des Arts, a réuni 63 œuvres cinématographiques, dont 34 en compétition dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire.

« Un miracle »

Disparu depuis 20 jours dans une forêt de Californie, un chasseur retrouvé vivant

Un chasseur expérimenté habitant en Californie (Etats-Unis) n'était pas revenu de sa partie de chasse dans la forêt nationale de Sierra, le 13 octobre dernier. Et les recherches menées les jours suivants n'avaient rien donné. L'homme a finalement été retrouvé vivant par un autre groupe de chasseurs samedi, soit 20 jours plus tard. Un « véritable miracle », selon les autorités locales citées par ABC News.

Le 13 octobre, le chasseur avait emprunté avec son camion le sentier escarpé de Swamp Lake. Sur son site, la California Four Wheel Drive Association le qualifie de « très difficile ». Il s'est retrouvé bloqué, ce qui l'a con-

traint à s'engager sur un plateau rocaillieux. Alors même qu'il a suivi le sentier, son camion a été endommagé par le terrain. Il est resté coincé plusieurs jours à cet endroit.

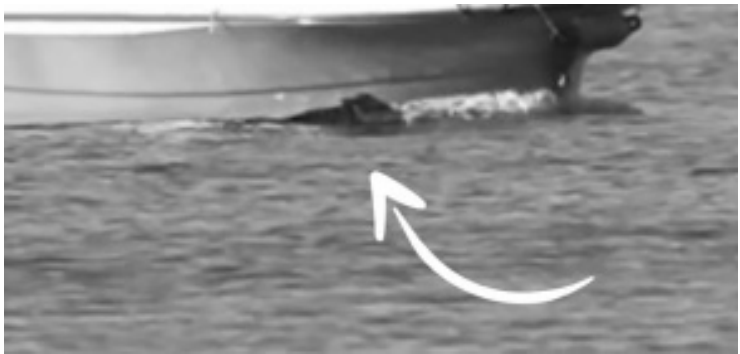
L'homme raconte avoir utilisé le siège passager de son camion pour se reposer, bien que cela ait été « très inconfortable ». Il a pu se nourrir dans un premier temps de la viande séchée et des noix qu'il avait emportées avec lui. Mais au bout d'un certain temps, il a senti l'impasse. « Soit tu essaies de t'en sortir, soit tu restes assis ici et tu meurs », se serait-il dit.

Il a donc abandonné son camion et a commencé à descendre le sentier à pied. Un périple à plus

de 3.000 mètres d'altitude, qu'il qualifie comme étant « la marche la plus difficile » de sa vie. Il raconte qu'il devait s'arrêter tous les 100 mètres pour reprendre son souffle. Il est aussi tombé deux fois et a perdu son téléphone portable.

Après six jours de marche sans manger, il a finalement croisé par chance la route d'un autre groupe de chasseurs qui l'a reconnu. Ils lui ont donné à manger et à boire et l'ont ramené à bon port. « Ils m'ont sauvé la vie », a confié le chasseur. « Aux hommes qui ont emprunté cette route et l'ont trouvé, je vous suis éternellement reconnaissante », a exprimé de son côté la femme du miraculé.

Un sanglier surpris en train de nager en Méditerranée



Un sanglier en train de barboter dans la mer Méditerranée au large de Sérignan (Hérault). C'est la scène insolite à laquelle des témoins ont assisté lundi 3 novembre 2025, raconte Midi Libre. « Au début, je me suis dit, tiens un dauphin, ah non pas du tout ! », a confié un responsable de l'association Hérault littoral qui se trouvait par hasard sur la pla-

ge de la Maïre.

Des pêcheurs ont repéré l'animal en train de nager et se sont approchés de lui pour lui porter secours. « Au début, ils ont es-

sayé de l'attraper avec une corde, sans y arriver », a décrit le témoin qui se trouvait à environ 500 m. Puis, avec leur bateau, ils ont réussi à pousser et à escorter le sanglier plus près du rivage. Il a pu rejoindre le sable et s'est ensuite échappé à travers champs.

Depuis la plage, le témoin a pris en photographie l'animal sauvage dans la mer avec un téléobjectif. « Les sangliers peuvent nager pendant plusieurs dizaines de kilomètres. Il a dû avoir peur lors d'une chasse et il s'est mis à l'eau. »

Près d'une demi-heure sous l'eau, l'exploit hors-norme d'un apnéiste

La scène se déroule le samedi 14 juin 2025. Voilà presque une demi-heure que le plongeur croate est immergé à l'horizontale dans une piscine. Les douleurs le traversent, les spasmes le secouent sous les regards inquiets de son médecin, de ses amis et du jury invité à homologuer l'insensé chrono. Puis Vitomir Maricic émerge enfin, après avoir réussi ce que peu de gens pensaient possible, en ayant pulvérisé de près de 5 minutes le précédent record d'apnée statique avec inhalation préalable d'oxygène pure pendant 10 minutes, permettant une saturation avant de plonger - au prix d'un effort surhumain. « Je me suis déjà lancé un certain nombre de défis... mais celui-ci a été l'un des plus difficiles »,

« J'ai eu du mal mentalement... À peu près à mi-durée, j'ai envisagé de renoncer », ajoute l'athlète-instructeur de plongée âgé de 40 ans. Il a finalement continué, jusqu'à émerger au bout d'exactly 29 minutes et 3 secondes. Présent, son ami et pneumologue Igor Barkovic n'était pas sûr

qu'il soit humainement possible de tenir si longtemps et reste impressionné par la performance et ce qu'elle dit des capacités du corps humain. « C'est un champ totalement inexploré par la médecine moderne, qui ouvre de nouvelles perspectives, peut-être même certaines qui pourraient un jour aider nos patients », suggère le médecin. L'auteur de l'exploit n'en est pas sorti indemne sur le plan physique, avec une brève hémorragie intestinale et un énorme mal de tête. Mais l'apnéiste, déterminé comme jamais, prépare déjà son prochain défi: plonger à plus de 160 mètres de profondeur, lesté. Le record est actuellement détenu par le Russe Alexey Molchanov, descendu à 156 m. Dans la communauté des apnéistes, Maricic est une personnalité controversée. En 2024, la CMAS - l'une des deux principales fédérations d'apnée avec l'AIDA dont il dirige la branche croate - l'a banni de toutes compétitions pendant six mois après la découverte dans sa valise de produits connus pour leurs propriétés d'amélioration des performances.

Etats-Unis

Une ancienne présentatrice télé suspectée d'avoir tué sa mère de 80 ans

Une ancienne présentatrice télé a été interpellée vendredi aux États-Unis et a été inculpée pour le meurtre de sa mère, qu'elle aurait mortellement poignardée. L'enquête devra éclaircir les circonstances des faits et surtout ses raisons. Ce vendredi matin, une femme de 47 ans a été interpellée pour le meurtre de sa mère au Kansas (Etats-Unis), rapporte le magazine américain People. La police a reçu un signalement peu avant 8 heures du matin et est intervenue au domicile d'une femme de 80 ans.

À l'extérieur, ils ont découvert la fille de l'octogénaire, une ancienne journaliste qui présentait les informations sur la chaîne locale « Fox 2 » de 2011 à 2015. Dans le logement, les policiers ont ensuite retrouvé la victime « inanimée dans son lit après avoir reçu plusieurs coups de couteau », selon le communiqué de presse transmis par la police.

La retraitée a été transportée à l'hôpital, où elle est décédée quelques heures plus tard. La quadragénaire, soupçonnée de l'avoir mortellement poignardée, a d'abord été hospitalisée pour des blessures mineures avant d'être interpellée et placée en garde à vue. Elle a été mise en examen pour meurtre et placée en détention provisoire avec une caution de libération fixée à un million d'euros.

Après sa carrière de présentatrice, la quadragénaire s'était progressivement reconvertie dans la vente. Elle travaillait depuis quelques années pour une entreprise de vente de logiciels. Dans un autre article, nos confrères indiquent qu'elle aurait déclaré à la police avoir agi ainsi « pour se sauver ». Les investigations se poursuivent.

Etats-Unis

Deux fillettes gravement blessées après avoir chuté d'une grande roue en marche



Deux Américaines âgées d'une dizaine d'années ont été gravement blessées après avoir chuté d'une grande roue en marche le week-end dernier. Elles ont été transportées à l'hôpital, dont une par hélicoptère.

Un grave accident est survenu le week-end dernier lors d'un festival qui se tient chaque année à New Roads, en Louisiane (Etats-Unis). Comme le rapporte ABC News, deux Américaines âgées d'une dizaine d'années ont été blessées après avoir été éjectées d'une grande roue. Les faits se sont déroulés samedi aux alentours de midi.

« La nacelle a accroché les câbles, ce qui l'a fait basculer, et les deux filles sont tombées », témoigne une femme interrogée par la chaîne locale, WBRZ. « J'ai entendu un corps tomber, comme un bruit sourd... Une des filles est tombée sur le visage, elle était grièvement touchée », poursuit-elle, encore marquée par cette tragique scène.

Alertés, les secours se sont rapidement rendus sur place pour venir en aide aux jeunes victimes. Toutes deux ont été transportées à l'hôpital, dont une par hélicoptère. L'état de santé des jeunes filles n'a pas été communiqué. Mais d'après les informations d'ABC News, l'une d'entre elles a quitté l'hôpital dimanche soir. L'autre était toujours hospitalisée.

Pour l'heure, les circonstances précises des faits ne sont pas encore connues. Une enquête a été ouverte afin de déterminer notamment s'il s'agit d'une défaillance mécanique ou si une erreur d'exploitation est en cause. Le festival a brièvement fermé ses portes, le temps d'une inspection. La plupart des manèges ont ensuite pu de nouveau accueillir du public, à l'exception de la grande roue.

Lyon

Un homme fait une chute mortelle du 5e étage

Dimanche, un peu avant 22 heures, un homme de 29 ans est décédé après avoir chuté de son appartement, au 5e étage d'un immeuble du 8e arrondissement de Lyon, relate Actu.fr. Malgré l'intervention rapide des secours, la victime n'a pas pu être réanimée.

Selon les informations du média, l'homme se serait volontairement jeté de la fenêtre de son logement. Une lettre d'adieu manuscrite expliquant son geste a été retrouvée à son domicile, fermé de l'intérieur. Une enquête a été ouverte par le parquet pour déterminer les circonstances exactes des faits et confirmer ou infirmer la piste du suicide.



2

05h50 TFou
11h00 Têleshopping samedi
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h15 Star Academy, la quotidien-
ne
17h55 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h50 Tirage du Loto
20h55 Météo
21h00 France / Afrique de Sud
22h55 Rugby : L'après-match
23h40 Vendredi, tout est permis
avecArthur
00h50 Tirage de l'EuroMillions
00h55 Programmes de la nuit



3

08h09 Les Sentinelles
08h51 Jérôme, les yeux dans le
bleu
09h44 Mickey 17
11h56 L'hebd'Hollywood
12h12 Têtâtête(s)
12h26 Le cercle
13h15 Canal Sports Club
13h25 Tottenham / Manchester
United
15h35 Journal du foot
15h54 Canal Sport News
16h16 Avant-match Top 14
16h27 Toulon / La Rochelle
18h40 Formule 1 : Grand Prix de
Sao Paulo
20h26 Canal Sport News 2e édi-
tion
20h34 Plateau sport
20h59 Plateau sport
21h06 Le système Victoria
22h45 Six jours
01h38 Cash Out
03h06 Speak No Evil
04h53 Erogenesis



06h00 M6 Kid
07h45 Absolutement stars
10h10 66 minutes : le doc
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h45 Cauchemar en cuisine
14h35 Cauchemar en cuisine
15h35 Cauchemar en cuisine
16h30 Cauchemar en cuisine
17h30 La roue de la fortune
18h35 La roue de la fortune
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h35 Scènes de ménages
21h10 Matlock
21h55 Matlock
22h45 Matlock
23h30 Matlock
00h25 Que le meilleur gagne !
01h25 Que le meilleur gagne !
02h15 Que le meilleur gagne !
03h15 Programmes de la nuit

10h35 Consomag
10h50 Chacun son tour
11h30 Chacun son tour
11h55 Tout le monde veut pren-
dre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le samedi...
13h55 Journal Météo Climat
14h00 C'est bon à savoir
15h00 Au bout de l'enquête, la fin
du crime parfait ?
17h50 Affaire conclue : la vie des
objets
18h00 Tout le monde a son mot à
dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30 le samedi
21h00 Immeuble partagé
21h10 N'oubliez pas les paroles
23h25 Quelle époque !
00h40 Astrid et Raphaëlle
01h35 Capitaine Marleau
03h13 Météo Outre-mer
03h15 Ca commence aujourd'hui

10h29 Mr Magoo
11h15 Des régions gourmandes
11h45 Météo
11h50 Outremer.l'info
12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 Intérieurs
13h30 Samedi d'en rire
14h35 Samedi d'en rire
15h30 Samedi d'en rire
16h30 Samedi d'en rire
17h20 Expression directe
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un cham-
pion
19h00 ICI 19/20 édition toutes
régions
19h55 Tout le sport
20h10 Rencontres à XV
20h15 Hors jeu
20h28 Saveurs de saison
20h35 Cuisine ouverte
21h10 Mort sur la piste
22h45 De miel et de sang
01h35 Gilda
03h20 La p'tite librairie

TÉLÉVISION

15



3

21h10

MORT SUR LA PISTE



Alors que la légendaire course des 24 Heures du Mans s'ap-
prête à célébrer son centenai-
re sous les projecteurs du
monde entier, l'effervescence
des stands et le vrombissem-
ent des moteurs cachent un
drame inattendu. À seulement
trois jours de l'événement,
alors que les premiers essais
battent leur plein sur le circuit
mythique, un corps est décou-
vert en plein milieu de la piste,
stoppant net l'élan des écuries
et plongeant l'organisation
dans le chaos.

Acteur: Jason Priestley (Ryan
Martin), Eléonore Bernheim
(Sabrina Nedjard), Olivier Mar-
chal (Antoine Palestro), Roby
Schinasi (Thomas Palestro),
Realisateur: Philippe Dajoux



21h10

LE SYSTÈME VICTORIA



David Kolski (Damien Bonnard),
architecte de formation contraint
de renoncer à sa passion, su-
pervise un chantier titanesque :
la construction d'une tour sym-
bole de pouvoir et de réussite.
Mais derrière cette façade de
réussite professionnelle se ca-
che une vie personnelle en lam-
beaux. Séparé de sa compa-
gne, éreinté par des journées
interminables et des échanges
tendus avec un commanditaire
cynique et méprisant, David ten-
te tant bien que mal de préser-
ver les fragments de bonheur
qui lui restent.

Acteur: Damien Bonnard (Da-
vid Kolski), Jeanne Balibar (Vic-
toria Winter), Cédric Appietto
(Dominique)



21h24

MATLOCK



Alors qu'Olympia se voit confier
une affaire d'espionnage indus-
triel dans une startup technolo-
gique, Matty est sous pression.
Elle doit gérer la colère de Sa-
rah à son égard ainsi que les
soupçons de Shae, qui ne la
quitte pas d'une semelle. Tan-
dis que Matty se plaint auprès
des ressources humaines
d'être harcelée par Shae, celle-
ci se rend en Géorgie pour ex-
plorer une piste qui pourrait lui
en apprendre davantage sur le
passé de Matty...

Acteur: Kathy Bates (Madeline
Matlock), Skye P. Marshall
(Olympia Lawrence), Jason Rit-
ter (Julian Markston), David Del
Rio (Billy Martinez)

Realisateur: Hannah Michielsen



Droit du peuple sahraoui
à l'autodétermination

Fondement de tout règlement au conflit du Sahara occidental



L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, a affirmé que tout règlement au conflit du Sahara occidental, vieux depuis un demi-siècle, devait demeurer "politique, mutuellement acceptable et fondé sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Lors d'un briefing de presse, mercredi à Bruxelles, M. De Mistura s'est exprimé, pour la première fois, au sujet de la résolution 2797, adoptée par le Conseil de sécurité le 31 octobre dernier, tout en saluant "un regain de dynamisme international" autour du dossier. "Le véritable travail commence maintenant" pour amener les parties à une solution négociée conforme au droit international, a-t-il dit. Et d'ajouter: contrairement à ce que certains pourraient laisser entendre, la résolution "n'impose pas de résultat prédéfini". "La participation aux négociations ne signifie nullement une approbation préalable de leurs conclusions", a estimé M. De Mistura, relevant que le Secrétariat général des Nations unies a pris acte des propositions des deux parties. Il a souligné que la résolution 2797 est "importante", non seulement de par son contenu, mais aussi parce qu'elle reflète une détermination internationale renouvelée pour résoudre un conflit vieux depuis un demi-siècle. "La résolution 2797, dans ses paragraphes soigneusement rédigés, établit un cadre pour les négociations. Elle ne prescrit aucun résultat prédéfini, car une solution durable ne peut découler que de négociations menées de bonne foi", a-t-il expliqué.

Soudan du Sud

La crise alimentaire risque de s'aggraver en 2026

La grave insécurité alimentaire qui sévit au Soudan du Sud pourrait s'empirer entre avril et juillet 2026, menaçant 7,56 millions d'habitants, soit plus de la moitié de la population, a averti jeudi le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Le pays traverse "une grave crise alimentaire et nutritionnelle susceptible de s'aggraver davantage sans une action humanitaire urgente", a expliqué le PAM. Selon le dernier rapport de la Classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (IPC), publié le 4 novembre, "plus de la moitié de la population - environ 7,56 millions de personnes - sera confrontée à des niveaux de famine de crise ou pires pendant la période d'avril à juillet 2026". Plus de deux millions d'enfants devraient souffrir de malnutrition aiguë durant cette période. L'agence onusienne se dit particulièrement préoccupée par la situation d'environ 28.000 habitants des comtés de Nasir et de Fangak, confrontés à un niveau de faim "catastrophique" (phase cinq de la classification IPC).

Crise en Libye

L'Algérie abrite la réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins

L'Algérie a abrité, jeudi, la réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins concernant la crise en Libye, avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du ministre égyptien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Ati, et du ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a permis de procéder à des concertations approfondies et à un large échange de vues sur "les développements de la situation en Libye et les moyens de contribuer aux efforts visant à relancer le processus politique dans ce pays frère, sous l'égide des Nations Unies, partant du principe que les pays voisins sont les plus directement impactés par les répercussions de la crise libyenne, les plus proches de sa réalité et de ses détails et les plus soucieux de parvenir à un règlement durable", précise la même source. Les travaux de



la réunion du Mécanisme tripartite ont été sanctionnés par l'adoption d'un communiqué conjoint, qui réaffirme l'importance du "principe d'appropriation et de conduite" du processus politique en Libye par les frères Libyens et qui exhorte toutes les parties libyennes à placer les intérêts supérieurs de leur pays au-dessus de toute autre considération, pour mettre fin aux divisions, unifier les institutions politiques et militaires et organiser les élections législatives et présidentielle, ajoute la même source. Le communiqué conjoint réaffir-

me également la position des trois pays "rejetant toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures libyennes" et "appelant au retrait des mercenaires et combattants étrangers du territoire libyen". Le communiqué conjoint salue, par ailleurs, "le rôle et les efforts de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations Unies pour mettre en lumière la responsabilité qui incombe à la communauté internationale dans la préservation des ressources du peuple libyen et la garantie de la bonne gestion de ses avoirs financiers gelés".

Ghaza

L'ONU lance une campagne de vaccination pour 44.000 enfants privés de soins



Une campagne intégrée de vaccination, de suivi nutritionnel et de contrôle de la croissance des enfants dans la bande de Ghaza sera lancée dimanche, au profit de 44.000 enfants de l'enclave palestinienne, a annoncé l'ONU. "Les agences des Nations

unies lancent une campagne conjointe de vaccination, de nutrition et de suivi de la croissance des enfants dans la bande de Ghaza, privés de services essentiels" en raison de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne, a déclaré le porte-parole de l'ONU, Farhan Haq,

lors d'une conférence de presse. L'initiative vise à atteindre 44.000 enfants privés de soins essentiels depuis le début de l'agression sioniste. "La première des trois phases prévues débutera ce dimanche et se poursuivra pendant dix jours", a précisé le porte-parole de l'ONU. La campagne, menée par l'UNICEF, l'UNRWA et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en partenariat avec le ministère de la Santé de Ghaza, prévoit l'administration de trois doses des vaccins contre la poliomyélite, ainsi que deux doses du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR), a-t-il indiqué. Les vaccins seront administrés dans près de 150 établissements de santé et 10 cliniques mobiles à travers le territoire. "Tous les vaccins, seringues, équipements de conservation au froid et compléments nutritionnels nécessaires sont déjà arrivés à Ghaza", a affirmé M. Haq, ajoutant que plus de 450 agents de santé et personnels de soutien, ainsi que près de 150 médecins, ont été formés pour mener cette campagne. Selon le porte-parole de l'ONU, le succès de la campagne dépend du plein respect du cessez-le-feu, afin de permettre aux familles et aux équipes médicales d'accéder librement et en toute sécurité aux sites de vaccination. Il a rappelé que, malgré l'intensification de l'aide humanitaire, les besoins restent immenses, les restrictions, embouteillages et points de passage limités continuant de freiner les livraisons d'aide à Ghaza.

France

Des milliers de manifestants à Paris contre le régime des retraites

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté jeudi à Paris contre le régime des retraites en vigueur en France, appelant à "une revalorisation réelle des pensions", selon des médias sur place. Répondant à l'appel de l'Union nationale interprofessionnelle des retraités-e-s solidaires (UNIRS) et d'autres organisations syndicales, le cortège des manifestants s'est élancé en début d'après-midi depuis la place Edmond-Rostand, près du Sénat, pour rejoindre la place Vauban, après un refus préfectoral d'un parcours jusqu'à l'Assemblée nationale française. Munis de banderoles et de pancartes dénonçant la politique budgétaire du gouvernement défavorable aux seniors, les manifestants ont scandé de nombreux slogans, à l'instar de "Nos pensions, pas vos profits", "Non au gel, oui à la revalorisation" ou encore "Les retraités ne sont pas des variables d'ajustement".